



Commissariat
aux langues
officielles

Office of the
Commissioner of
Official Languages

Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 3 : trois communautés francophones de l'Ouest canadien

*La communauté francophone
de la Colombie-Britannique
Avril 2010*

2

LANGUES
OFFICIELLES
OFFICIAL
LANGUAGES

1

espace commun
common space

Pour communiquer avec le Commissariat aux langues officielles
ou pour obtenir un exemplaire en média substitut,
composez sans frais le 1-877-996-6368.
www.languesofficielles.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2010
No de cat. : SF31-92/3-3-2010
ISBN : 978-1-100-51112-2

Remerciements

Le Groupe de développement Consortia a réalisé la présente étude. Les travaux de recherche, de rédaction et de consultation auprès des communautés se sont poursuivis d'octobre 2008 à juin 2009.

Équipe de conseillers

Michel Desjardins, président, Groupe de développement Consortia – gestionnaire du projet et chercheur principal
Agathe Gaulin, experte conseil, Activa Solutions – chercheuse principale
Paule Doucet, présidente, Doucet associés inc. – chercheuse principale
Marc Johnson, président, SOCIUS recherche et conseils – conseiller

L'équipe de recherche tient à remercier toutes les personnes qui ont généreusement accepté de participer à cette étude. Nous tenons à remercier de façon particulière les membres des trois comités directeurs :

Comités directeurs

Colombie-Britannique

Réal Roy, professeur de géographie, University of Victoria, et président de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
Stéphane Audet, directeur général sortant, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
Yves Trudel, directeur général, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
Christine Sotteau, coordonnatrice des relations gouvernementales et de la recherche, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
France-Emmanuelle Joly, directrice, Réseau-Femmes Colombie-Britannique

Alberta

François Giroux, agent de liaison gouvernementale, Association canadienne-française de l'Alberta
Yvonne Hébert, professeure, Faculté d'éducation, University of Calgary
Jean-Claude Jassak, conseiller, Canadian Minority Alberta Council

Saskatchewan

Denis Desgagné, directeur général, Assemblée communautaire fransaskoise
Joanne Perreault, directrice adjointe, Assemblée communautaire fransaskoise
Josée Bourgoin, coordonnatrice, Interprétation et développement du terroir, Assemblée communautaire fransaskoise
Éric Lefol, professionnel de recherche, Institut français, Université de Regina

Table des matières

Présentation sommaire

Introduction	V
1. ObjectifsVI
2. Approche et méthodologieVI
3. Constats et conclusions	VII

La communauté francophone de la Colombie-Britannique

Introduction	1
1. Méthodologie	1
2. Profil de la francophonie de la Colombie-Britannique	2
2.1. Population	2
2.2. Capacité organisationnelle	4
3. Pratiques exemplaires	6
3.1 Modèle de développement	6
3.2 Immigration et migration	6
3.3 Collaboration francophone-francophile	6
3.4 Partenariats	6
3.5 Culture et rassemblements francophones	9
4. Modèle logique et indicateurs de vitalité	10
4.1 Gouvernance communautaire	10
4.2 Immigration et migration	16
4.3 Participation	21
4.4 Appartenance communautaire	25
Conclusion	29
Annexes	
Annexe A – Bibliographie et documents consultés	30
Annexe B – Liste des membres du groupe de travail	31

Table des matières *(suite)*

Liste des diagrammes

Modèle logique – Secteur de la gouvernance communautaire	12
Modèle logique – Secteur de l’immigration et de la migration	18
Modèle logique – Secteur de la participation communautaire	22
Modèle logique – Secteur de l’appartenance communautaire	26

Liste des diagrammes

Tableau 1 : Gabarit partiel d’un plan d’action	IX
Tableau 2 : Indicateurs et sources de données – Secteur de la gouvernance communautaire	13
Tableau 3 : Indicateurs et sources de données – Secteur de l’immigration et de la migration	19
Tableau 4 : Indicateurs et sources de données – Secteur de la participation communautaire	24
Tableau 5 : Indicateurs et sources de données – Secteur de l’appartenance communautaire	27

Introduction

Depuis 2005, la *Loi sur les langues officielles* du Canada impose des responsabilités accrues aux institutions fédérales en matière de soutien à la vitalité des communautés de langue officielle. En vertu des modifications apportées à la partie VII de la *Loi*, ces institutions se doivent dorénavant d'adopter des mesures positives qui contribuent de façon concrète au développement des communautés et à la promotion de la dualité linguistique.

Ce renforcement à la *Loi* a incité le Commissariat aux langues officielles à étudier de plus près la question de la vitalité des communautés de langue officielle. Quels sont les principaux facteurs de cette vitalité? Comment les communautés peuvent-elles agir sur ces facteurs et mesurer les changements que ces mesures ont produits? Comment les institutions fédérales peuvent-elles contribuer à la vitalité des communautés de langue officielle et ainsi respecter leurs obligations en vertu de la partie VII de la *Loi*? Pourquoi est-il important pour les institutions fédérales d'appuyer l'évaluation communautaire de la vitalité? Voilà, en somme, les questions sur lesquelles a voulu se pencher le Commissariat.

Dans une étude rendue publique en 2006, intitulée *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*¹, le Commissariat a constaté la diversité des connaissances relatives à la vitalité et à son évaluation. Cette étude a notamment fait état des nombreux enjeux auxquels sont confrontés les acteurs du développement communautaire en matière de recherche sur la vitalité.

Pour faire suite à ces constats et à ces recommandations, le Commissariat a lancé un projet pluriannuel de recherche-action, dont le but consiste à mieux saisir les aspects pratiques de l'évaluation de la vitalité

communautaire. En 2006, il a mené une première phase en étudiant la vitalité de trois communautés francophones en milieu urbain, soit Winnipeg, Sudbury et Halifax. L'année suivante, il s'est penché sur trois communautés anglophones du Québec, celles de la ville de Québec, des Cantons-de-l'Est et de la Basse-Côte-Nord.

La troisième phase du projet de recherche-action, dont voici la présentation sommaire, a consisté à mener une étude sur la vitalité de communautés francophones de l'Ouest canadien, soit la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Cette troisième phase s'est déroulée à un moment où les communautés de langue officielle et les institutions publiques sont davantage averties et plus expérimentées en ce qui a trait aux enjeux et aux occasions de développement communautaire et de vitalité.

Toutefois, si le concept de vitalité communautaire a reçu une attention considérable depuis 2005, il reste passablement vague dans son sens et ses usages². Dans son rapport annuel de 2006-2007, le commissaire aux langues officielles énonçait certains principes directeurs pour guider les efforts des institutions fédérales à contribuer à la vitalité communautaire et à promouvoir la dualité linguistique au sein de la société canadienne. Parmi ces principes, on trouve les suivants : la nécessité d'adopter une approche proactive et systémique ainsi qu'un traitement ciblé; une participation active des citoyens; et la mise en place d'un processus continu d'amélioration des programmes et des politiques en fonction de la partie VII. Néanmoins, près de cinq années après les modifications apportées à la partie VII de la *Loi*, certaines institutions fédérales s'interrogent toujours sur la définition de la vitalité communautaire et sur les mesures positives à adopter afin de contribuer à l'épanouissement des communautés de langue officielle.

1 Marc L. Johnson et Paule Doucet, *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006, version en ligne (www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_052006_f.php) consultée le 30 octobre 2009.

2 Marc L. Johnson, « La vitalité évasive des communautés francophones en situation minoritaire », *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, printemps 2008, p. 23-26.

1. Objectifs

Les objectifs de la troisième phase du projet de recherche-action étaient essentiellement les mêmes que ceux des deux phases précédentes, c'est-à-dire :

- dégager, au sein des communautés étudiées, les facteurs de réussite et les pratiques exemplaires quant à la vitalité;
- exprimer, à l'aide d'un modèle logique, les aspirations et les objectifs des communautés dans les secteurs d'activités communautaires étudiés;
- dégager, dans une optique évaluative, les indicateurs de types quantitatif et qualitatif qui peuvent servir à évaluer la vitalité des communautés de langue officielle selon les priorités qu'elles se sont données;
- offrir aux communautés de langue officielle des outils d'évaluation de leur vitalité pour mieux planifier leurs activités et leurs stratégies de développement;
- élaborer, pour chaque communauté étudiée, un rapport synthèse des acquis et des besoins dans les secteurs d'activités étudiés;
- informer les communautés et les gouvernements des avantages d'évaluer la vitalité des communautés de langue officielle à l'aide d'indicateurs reconnus.

2. Approche et méthodologie

Le Commissariat aux langues officielles a voulu mener cette étude dans un esprit de collaboration et de participation active. Voilà pourquoi il a pris soin de consulter des associations porte-parole des trois communautés francophones de l'Ouest avant même le démarrage de l'étude. Ces dernières ont ainsi eu l'occasion de prendre connaissance des orientations et des modalités du projet de recherche et de les commenter.

2.1. Comités directeurs

Avec l'appui des associations porte-parole, le Commissariat aux langues officielles a constitué, dès le début de l'étude, un comité directeur dans chacune des provinces. Ces comités, composés de chefs de file du milieu associatif, ont été chargés d'orienter et d'appuyer le travail des consultants. Ils ont, dans un premier temps, été appelés à sélectionner les communautés sur lesquelles porterait l'étude. Ils ont ensuite établi des secteurs d'activités du développement communautaire qu'ils jugeaient prioritaires.

La constitution de trois comités directeurs et la portée de leurs responsabilités comptent parmi les particularités de cette phase du projet de recherche-action. En choisissant une telle approche, le Commissariat a voulu reconnaître la spécificité des communautés et leur accorder une plus grande flexibilité dans la réalisation d'une recherche pratique sur la vitalité.

2.2. Communautés et secteurs prioritaires étudiés

Bien que les francophones soient présents dans l'ensemble du territoire de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, ils ne représentent cependant qu'une faible proportion de la population. Chaque communauté francophone au sein de ce vaste territoire compose également avec des enjeux qui lui sont propres³. Il n'a donc pas été surprenant de constater passablement de différences dans la façon dont les comités directeurs ont choisi d'orienter le projet dans leur province respective.

2.2.1. Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, afin d'être représentatif des diverses petites communautés francophones réparties à travers la province, le choix du comité directeur s'est arrêté sur la communauté francophone de la Colombie-Britannique dans son ensemble. Dans cette province, on constate qu'en 2006 environ 53 060 personnes (soit 1,4 p. 100 de la population) ont le français comme première langue officielle parlée.

³ Pour en connaître davantage sur les communautés francophones de l'Ouest, consulter les *Profils des communautés francophones et acadienne du Canada*, préparés par la Fédération des communautés francophones et acadienne et disponibles dans son site Web, à l'adresse www.fcfa.ca.

Dans cette province, les secteurs d'activités prioritaires choisis pour cette étude sont : la gouvernance communautaire, l'immigration et la migration, la participation et l'appartenance communautaire.

2.2.2. Alberta

En Alberta, le comité directeur a sélectionné la communauté francophone de Calgary pour l'étude. Dans cette communauté urbaine, la population qui déclare avoir le français comme première langue officielle parlée en 2006 se dénombre à 16 235 personnes, soit 1,5 p. 100 de la population totale de Calgary.

Les secteurs d'activités prioritaires sélectionnés pour la région de Calgary sont : la gouvernance communautaire, la visibilité et la diversité, la communication et les services gouvernementaux.

2.2.3. Saskatchewan

En Saskatchewan, il a été convenu d'orienter le projet de recherche sur une région rurale, soit la grande région regroupant Duck Lake, St-Louis, Domremy, Hoey et St. Isidore-de-Bellevue. En 2006, environ 550 personnes disaient avoir le français comme langue maternelle dans cette région, soit 21 p. 100 de la population totale.

La région fait actuellement l'objet d'une initiative globale de développement intitulée Projet du terroir. Dans le but d'adapter le plus possible l'étude du Commissariat à la réalité rurale en Saskatchewan, le comité directeur a donc souhaité ancrer cette recherche au Projet du terroir. Bien qu'il n'ait pas établi de secteurs prioritaires à proprement parler, la discussion en Saskatchewan a gravité autour de quatre grands thèmes : l'économie collaborative, l'identité et le sens d'appartenance, la démographie et la migration ainsi que le dialogue interculturel.

2.3. Formation des groupes de travail

En collaboration avec les membres des comités directeurs, un groupe de travail de 15 à 25 chefs de file et intervenants communautaires clés a été formé dans chacune des trois communautés. Les participants à ces groupes de travail ont été choisis pour leur expertise et leurs connaissances dans un ou plusieurs secteurs d'activités prioritaires, et leur travail a permis d'alimenter le contenu des rapports d'étude.

Les groupes de travail se sont rencontrés à deux reprises à l'hiver 2009. Lors de la première rencontre, on a initié les participants au projet et on les a invités à se réunir en ateliers afin de formuler pour chaque secteur des résultats visés. Ils ont ensuite travaillé à l'élaboration d'une ébauche de modèle logique, et on leur a demandé de fournir des opinions sur des pratiques exemplaires dans leur communauté.

Lors de la deuxième rencontre, les participants ont d'abord revu et mis au point les modèles logiques. Ils ont ensuite choisi des indicateurs appropriés pour mesurer l'atteinte des résultats et ont proposé des occasions d'intégrer ces modèles dans le développement de la communauté.

3. Constats et conclusions

La présente étude a cherché à recueillir de façon systématique des renseignements sur trois communautés fort différentes, tant par leur portée que par les enjeux auxquels elles sont confrontées. Malgré ces différences, il est possible de tirer quelques conclusions générales sur l'expérience des communautés francophones de l'Ouest canadien.

3.1. Processus de l'étude

L'étude a d'abord servi à mobiliser les communautés autour de préoccupations ou de thèmes qui leur sont propres. Dans chaque cas, les rencontres ont permis aux intervenants de mieux se connaître, de réfléchir et de s'entendre sur les résultats visés qui mèneront à une plus grande vitalité communautaire.

L'étude a permis de dresser un portrait des priorités et des activités que les communautés désirent mettre en place en vue d'atteindre des résultats concrets. Il appartient toutefois à chaque communauté de mettre en œuvre son plan de développement et de revoir périodiquement les priorités établies dans ce rapport en fonction du temps et des conjonctures. Cela dit, la méthodologie et les outils déployés dans le cadre de l'étude pourront servir lorsque le temps sera venu d'évaluer l'atteinte des résultats visés et d'ajuster, au besoin, les priorités.

Le cadre conceptuel de l'étude, fondé sur la gestion axée sur les résultats, s'est avéré une charpente théorique robuste et efficace pour rassembler et organiser les éléments d'information et donner un sens à l'exercice. Les communautés francophones de l'Ouest canadien ont compris et accepté d'emblée le cadre conceptuel proposé. Il s'agit sans doute d'un facteur ayant contribué au succès du projet.

L'étude a aussi permis de dégager des indicateurs de types quantitatif et qualitatif pour les communautés. Chacune dispose ainsi d'outils de base pour évaluer sa vitalité en fonction des résultats souhaités et pour faire face aux exigences de ses partenaires en matière de reddition de comptes. Cela dit, les communautés auront sans doute besoin d'appui pour renforcer leurs capacités d'évaluation, tant au plan financier que des ressources humaines et matérielles.

3.2. Points de convergence

L'étude a permis de mettre en lumière au moins trois réalités ou sources de préoccupations communes aux communautés francophones de l'Ouest canadien à l'étude.

3.2.1. Mobilité des personnes

La première touche la mobilité des personnes. Dans le cas des communautés francophones de la Colombie-Britannique et de Calgary, l'enjeu concerne principalement l'arrivée de nouveaux francophones et leur intégration aux communautés existantes. Dans ces collectivités, les organismes communautaires se soucient de la question de la diversité et de l'importance de promouvoir le français comme source de patrimoine culturel commun. Elles cherchent aussi à développer leurs capacités et à accroître la collaboration entre les organismes afin d'accueillir, d'intégrer et de retenir de nouveaux arrivants francophones. Dans le cas de la Saskatchewan rurale, on cherche surtout à freiner, voire à renverser, l'exode. Dans cette province, la communauté a surtout réfléchi aux façons d'inciter les jeunes à demeurer dans la région et à favoriser l'arrivée de nouvelles familles et de nouveaux habitants francophones.

3.2.2. Communications

Deuxièmement, chaque groupe de discussion a fait valoir l'importance des communications. Bien que l'appellation ait pu varier – il a notamment été question de promotion, de visibilité, de marketing et de séduction –, les communautés francophones de l'Ouest canadien se soucient de leur image. Elles veulent être connues et reconnues de l'ensemble de la population et, plus particulièrement, de la majorité anglophone, mais aussi, dans certains cas, des communautés autochtones. Elles veulent également rehausser leur visibilité auprès des institutions fédérales, provinciales et municipales, en sensibilisant les décideurs publics à leurs défis et réalités propres. De plus, elles accordent une grande importance aux communications internes comme moyen d'accroître les échanges entre francophones de la communauté, contribuant ainsi à la création d'un espace francophone commun.

3.2.3. Gouvernance

Enfin, le thème de la gouvernance a été abordé sous différents angles. Chaque communauté souhaite vivement que ses membres maintiennent une compréhension commune des grands objectifs communautaires. Pour ce faire, chacune considère important de mettre en place des mécanismes de dialogue et de concertation pour favoriser une plus grande collaboration entre les différents acteurs et regroupements de la communauté francophone. Selon les acteurs des communautés étudiées, le maintien et le renforcement des structures de gouvernance, que ce soit par le recrutement et la rétention de personnes qualifiées, par des activités de formation, par le transfert des connaissances ou par une représentativité accrue de la composition diverse de ces communautés, conduiront à une plus grande cohésion communautaire.

3.3. Autres points saillants de l'étude

L'étude a fait ressortir d'autres points saillants qui méritent qu'on s'y attarde.

3.3.1. Espaces de vie francophones

Pour les communautés francophones de la Colombie-Britannique et de Calgary, la vitalité communautaire passe inévitablement par un plus grand nombre d'espaces de vie francophones. Les francophones étant si peu nombreux et dispersés sur de si vastes territoires, ils cherchent par tous les moyens à créer des centres de gravité pour faciliter le rapprochement physique et la cohésion communautaire.

Ces communautés voient d'un bon œil l'établissement de centres multifonctionnels pour héberger les agences, les organismes et les travailleurs francophones, pour accueillir des nouveaux arrivants et pour offrir des services de guichet unique.

3.3.2. Légitimité politique et reconnaissance des droits linguistiques comme sources déterminantes de vitalité communautaire

On peut aussi affirmer que les communautés francophones de l'Ouest, notamment en Alberta et en Saskatchewan, constatent un certain progrès quant à la légitimité politique et la reconnaissance des droits linguistiques comme sources déterminantes de vitalité communautaire. C'est sans doute ce qui explique l'appui consenti par les communautés à la cause de Gilles Caron, en Alberta. L'objectif de cette cause est de démontrer que les droits linguistiques garantis aux habitants de la Terre de Rupert se sont vu accorder un statut constitutionnel avant l'entrée de ce territoire dans la Confédération canadienne, qu'ils sont toujours en vigueur et doivent être respectés. Cette cause pourrait modifier l'interprétation de l'histoire en Alberta et en Saskatchewan. Elle pourrait confirmer la constitutionnalité du statut et de l'usage du français dans ces provinces et déclencher un train de mesures destinées à renforcer la vitalité des communautés francophones.

3.3.3. Défis particuliers d'une communauté francophone en milieu rural

Finalement, l'étude a permis de mettre en relief les enjeux et les défis particuliers d'une communauté francophone en milieu rural. Les francophones vivant en milieu rural en Saskatchewan sont aux prises avec l'exode vers les centres urbains, le vieillissement de la population et la diminution du nombre de petits producteurs et transformateurs agricoles. En réponse, la communauté a choisi de miser sur son terroir⁴, c'est-à-dire sur ses traits culturels distinctifs, son savoir-faire et ses produits uniques, tels que les produits du bison, la moutarde de Gravelbourg, les pois de Bellevue, le blé Red Fife, les baies Saskatoon, le riz sauvage du Nord de la Saskatchewan et bien d'autres. Ainsi, pour la communauté

rurale francophone de la Saskatchewan, la vitalité communautaire et le renforcement identitaire sont des notions indissociables. La culture et le patrimoine sont pour cette communauté à la fois la source et la finalité de la vitalité.

3.4. Pistes d'avenir

3.4.1. Communautés

Pour les communautés de langue officielle de l'Ouest canadien qui souhaitent poursuivre la démarche d'évaluation de la vitalité en fonction des priorités qu'elles ont cernées, la prochaine étape consiste à établir un plan d'action pour la mise en œuvre des modèles logiques. Cette étape suppose de revoir chacun des extrants et de définir les modalités d'exécution, c'est-à-dire les pôles de responsabilité, les échéanciers et les ressources nécessaires. Le tableau suivant présente un gabarit partiel d'un tel plan d'action.

Tableau 1 : Gabarit partiel d'un plan d'action

Produit ou service	Entité responsable	Échéancier	Ressources
Extrant 1	Organisation, comité, individu	Date	Financières Humaines Matérielles
Extrant 2	Organisation, comité, individu	Date	Financières Humaines Matérielles

Les communautés auraient aussi avantage à préparer un plan d'évaluation qui servira à déterminer les outils et les processus nécessaires pour mesurer le progrès vers une plus grande vitalité communautaire. Rappelons que les études communautaires ont établi les résultats souhaités, les indicateurs de types quantitatif et qualitatif et les sources possibles de données. Il faut maintenant décider qui collectera ces données; à quelle fréquence; et qui les analysera? Voilà, en somme, le contenu du plan d'évaluation.

⁴ La définition suivante de « terroir » est le fruit d'un travail conjoint de l'Institut national de la recherche agronomique et de l'Institut National des Appellations d'Origine (appelé l'Institut national de l'origine et de la qualité depuis 2007). Elle a été présentée lors des rencontres internationales Planète terroirs de l'UNESCO, tenues en 2005, à Paris : « Un espace géographique délimité dans lequel une communauté humaine construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques fondées sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les personnes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition ». (UNESCO. *Un projet pour les terroirs du monde*, dossier d'information pour la 34^e Conférence générale de l'UNESCO, 16 octobre au 3 novembre 2007).

L'évaluation sera une étape cruciale pour les communautés. Elle devra être conçue pour fournir des renseignements autant aux chefs de file communautaires qu'aux institutions publiques qui consentent des contributions et des subventions aux organismes de la communauté. Elle pourrait appuyer la reddition de comptes et contribuer à démontrer comment les investissements publics aident la communauté à progresser vers une plus grande vitalité. Comme nous l'avons affirmé précédemment, les communautés auront sans doute besoin d'appui technique au cours des prochaines étapes. Bien qu'elles possèdent certaines connaissances du domaine de l'évaluation, les communautés manquent généralement de ressources en matière de recherche communautaire.

Le vif intérêt manifesté par les chefs de file et les intervenants clés des communautés tout au long du projet de recherche nous permet de croire qu'ils voient dans l'évaluation de la vitalité communautaire une possibilité de renforcement de leur position vis-à-vis des bailleurs de fonds.

3.4.2. Institutions fédérales

Pour les institutions fédérales, qui sont tenues de prendre des mesures positives pour appuyer le développement des communautés de langue officielle, cette étude vient enrichir les connaissances en matière de vitalité. Elle nous instruit sur la complexité de la réalité communautaire des francophones de l'Ouest et démontre à quel point ces communautés, tout en partageant certaines similarités, sont très différentes les unes des autres. Dans ce contexte, prendre des mesures positives

suppose donc le fait de s'attarder aux particularités de chacune des communautés et d'adopter des solutions sur mesure en fonction des besoins définis.

Cette étude a aussi raffermi l'idée que la vitalité communautaire est tributaire d'un ensemble de facteurs : économiques, sociaux, juridiques, culturels et plusieurs autres. Pour agir de façon cohérente dans un cadre aussi complexe, les institutions fédérales doivent agir de concert. Le travail en silo doit céder la place à une plus grande collaboration interministérielle et à l'établissement d'une collaboration fructueuse et continue avec les communautés.

Enfin, la méthodologie et les outils élaborés dans le cadre de cette étude fournissent aux institutions fédérales de bonnes pistes en matière de reddition de comptes. Ces dernières pourront mieux interpréter l'incidence des fonds consentis aux communautés et suivre de façon plus objective leur évolution. Elles pourront également se servir de ces outils pour travailler de façon conjointe avec les communautés à la détermination et à l'utilisation d'indicateurs et de mécanismes de reddition de comptes compris et acceptés de tous.

Introduction

Ce document présente les résultats d'une recherche réalisée durant l'hiver 2009 auprès de la communauté francophone de la Colombie-Britannique. Menée par le Commissariat aux langues officielles, cette recherche représente la troisième phase d'un projet pluriannuel de recherche-action, dont le but consiste à mieux saisir les aspects pratiques de l'évaluation de la vitalité communautaire. Une première phase a été entreprise en 2006 auprès de trois communautés francophones en milieu urbain et une seconde, en 2007, auprès de trois communautés anglophones du Québec.

Le présent rapport se divise en quatre sections. La section 1 présente le contexte de l'étude ainsi que la méthodologie utilisée. La section 2 dresse un bref profil de la communauté francophone de la Colombie-Britannique. Quant à la section 3, elle donne un aperçu des différentes pratiques exemplaires au sein de la communauté. La section 4 présente les modèles logiques et les indicateurs produits et validés par le groupe de travail et retenus par l'équipe de recherche. Des indications sont aussi données sur les sources d'information qui permettront de vérifier ces indicateurs. Finalement, la section 5 présente la conclusion du rapport. Le tout se termine avec une liste des ouvrages consultés (annexe A) ainsi qu'une liste des membres du groupe de travail (annexe B).

1. Méthodologie

Dans la réalisation du mandat souhaité par le Commissariat aux langues officielles, l'équipe de recherche a suivi une méthodologie par étapes qui s'apparente à celle adoptée lors des phases précédentes. Cette méthodologie a été conçue de façon à assurer une participation optimale des communautés choisies. On a

ainsi voulu mettre en valeur l'opinion et les aspirations des communautés concernées, tout en contribuant à renforcer leurs capacités en matière d'évaluation de la vitalité communautaire et de planification. La méthodologie a aussi été mise au point en tenant compte des leçons tirées des deux phases précédentes.

En collaboration avec la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, des chefs de file de la communauté francophone de la Colombie-Britannique (appelé le comité directeur) ont d'abord été sélectionnés et convoqués dans le but d'établir les grandes orientations de l'étude et d'appuyer le travail des consultants. Le comité directeur a notamment déterminé la communauté à étudier, les secteurs prioritaires ainsi que d'autres modalités de recherche. Afin d'être représentatif des différentes communautés francophones réparties à travers la province, le comité directeur a convenu que l'étude porterait sur la communauté francophone de la Colombie-Britannique dans son ensemble et que les secteurs prioritaires seraient : 1) la gouvernance, 2) l'immigration et la migration, 3) la participation et 4) l'appartenance (la participation et l'appartenance étant deux aspects du renouvellement communautaire).

Avec l'aide du comité directeur, un groupe de travail a été constitué, réunissant des chefs de file et des intervenants communautaires clés de plusieurs secteurs d'intervention et régions de la province. Ce groupe de 25 personnes s'est réuni lors d'une première rencontre, le 9 janvier 2009, au cours de laquelle les résultats attendus de la communauté dans les quatre secteurs prioritaires ont été établis. Ces résultats ont été agencés sous forme de quatre modèles logiques. Au cours d'une seconde rencontre, le 9 mars 2009, le groupe de travail a révisé et validé les modèles logiques. Il a ensuite choisi des indicateurs pour évaluer le degré d'atteinte des résultats attendus et a discuté des sources de données pour alimenter une telle évaluation communautaire. Des pratiques exemplaires reconnues par la communauté ont aussi été présentées.

C'est à partir de ces travaux ainsi que de la collecte et de l'analyse d'autres informations et documents pertinents concernant la communauté francophone de la Colombie-Britannique que le présent rapport a ensuite été élaboré.

2. Profil de la francophonie de la Colombie-Britannique

2.1 Population

2.1.1. Histoire⁵

La présence de francophones en Colombie-Britannique n'est pas un phénomène nouveau. En effet, lorsqu'Alexander Mackenzie traversa les Rocheuses en 1783, il était accompagné de six Canadiens français. À partir de 1805, Simon Fraser entreprit avec une vingtaine de francophones des expéditions et la construction d'une série de forts pour le compte de la Compagnie du Nord-Ouest. Au XIX^e siècle, le commerce des fourrures fut également une porte d'entrée pour la colonisation de la région par une majorité de francophones, jusqu'à la ruée vers l'or et l'arrivée massive de nouveaux arrivants. C'est en 1909 que des familles venues du Québec, œuvrant dans les industries du bois sur le bord de la rivière Fraser, créèrent une communauté et une paroisse francophone, devenue Maillardville en 1912.

Au fil des ans, les organisations culturelles et sociales se multiplièrent. En 1905 se forma l'Union Canadienne-Française de Vancouver. Une première association provinciale fut créée en 1945, la Fédération Canadienne-Française de la Colombie-Britannique, en vue de représenter les aspirations et les intérêts de ses membres. Cette représentation se fit en particulier par la quête des droits scolaires, ayant mené à la création d'un programme d'immersion en français en 1969 et du Programme cadre de français en 1978, à la mise en place du Conseil scolaire francophone établi en 1995 et

à la modification de la *Loi scolaire* en 1997. Quant à la Fédération, elle adoptera successivement les noms de Fédération des Franco-Colombiens puis de Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB), et verra l'élargissement de son mandat, de sa représentation et de son action concertée avec les organismes sectoriels provinciaux, régionaux et locaux dans de nombreux espaces de vie francophones.

2.1.2 Démographie

L'analyse des résultats des deux derniers recensements de Statistique Canada indique que la population ayant le français⁶ comme première langue officielle parlée⁷ se chiffre, en 2006, à 53 060 personnes, soit 1,3 p. 100 de la population de la Colombie-Britannique⁸, comparativement à 51 970 personnes, soit 1,34 p. 100, en 2001⁹.

La grande majorité de cette population ayant le français comme première langue officielle parlée, (85,3 p. 100) habite des milieux urbains comprenant la région métropolitaine de Vancouver, la capitale Victoria et 24 agglomérations urbaines, alors que 14,7 p. 100 résident en milieux ruraux¹⁰. Des résidents francophones en zones rurales, environ la moitié, soit 7,7 p. 100 de la population francophone totale, vit à l'extérieur des limites des régions métropolitaines et des agglomérations urbaines¹¹.

2.1.3 Connaissance et usage du français

L'examen de la population selon différentes variables linguistiques offre divers éclairages sur la composition de la communauté francophone, sa vitalité linguistique et sur l'usage de la langue, autant dans l'espace privé que public.

5 Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. *Historique de la communauté francophone en Colombie-Britannique et de son organisme porte-parole*, Vancouver, 2007, version en ligne (www.lacolombiebritannique.ca/media/FFCB_Histoire_FR07_Scrn.pdf) consultée le 30 juin 2009.

6 Depuis quelques années, on constate un intérêt grandissant dans la recherche de définitions de la population francophone représentatives de la francophonie canadienne dans toute sa diversité et complexité. Des efforts en ce sens ont été poursuivis tant aux niveaux fédéral, provincial qu'universitaire. À cet effet, on peut donner l'exemple du gouvernement de l'Ontario, qui a récemment adopté une nouvelle définition de la population francophone. Cette nouvelle définition tient notamment compte de la diversité de la population en incluant les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais, mais qui connaissent et utilisent le français à la maison. De plus amples informations se trouvent dans le site Web de l'Office des affaires francophones du gouvernement de l'Ontario, à l'adresse www.ofa.gov.on.ca/fr/annonces-090604.html.

7 Il est à noter que la variable de la première langue officielle parlée est en fait dérivée de trois variables, soient la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée à la maison. Pour de plus amples renseignements sur cette variable, consulter le site de Statistique Canada, à l'adresse <http://www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/pop034a.cfm>.

8 Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, produit n° 97-555-XCB2006028 au catalogue de Statistique Canada.

9 Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, produit n° 97F0007XCB01043 au catalogue de Statistique Canada.

10 Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, produit n° 94-581-XCB2006011 au catalogue de Statistique Canada.

11 *Ibid.*

En Colombie-Britannique, selon le Recensement de 2006¹², 15 320 personnes déclarent parler le français le plus souvent à la maison, 3 610 déclarent parler le plus souvent à la fois l'anglais et le français et 1 040 déclarent parler le plus souvent le français et une langue non officielle ou bien l'anglais, le français et une langue non officielle.

Le nombre de personne déclarant connaître les deux langues officielles dans l'ensemble de la population de la Colombie-Britannique s'élève à 295 645, soit 7,25 p. 100 de cette population¹³. Dans la région métropolitaine de recensement de Vancouver, le nombre de personnes ayant une connaissance du français et de l'anglais est de 162 790¹⁴, soit 7,8 p. 100 de la population de la métropole. En 2006, le taux de bilinguisme français-anglais chez les anglophones de Colombie-Britannique est de 6,6 p. 100, une augmentation de 0,6 p. 100 par rapport à 2001, alors qu'il est de 4,5 p. 100 chez les allophones, une augmentation de 0,1 p. 100 par rapport à 2001¹⁵. La grande majorité des francophones de la Colombie-Britannique parle les deux langues officielles.

2.1.4 Âge

En 2006, la majeure partie de la population francophone ayant le français comme première langue officielle en Colombie-Britannique est composée d'adultes de 20 à 44 ans (34,5 p. 100) et de 45 à 64 ans (37,7 p. 100)¹⁶. Le nombre de jeunes de moins de 20 ans, qui représentent 9,1 p. 100 de la population francophone, ne correspond qu'à la moitié des aînés, les personnes de 65 ans et plus, qui représentent 18,7 p. 100¹⁷. On constate donc un phénomène de dénatalité et de vieillissement de la population francophone.

12 Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, produit n° 97-555-XCB2006028 au catalogue de Statistique Canada.

13 Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, produit n° 97-555-XCB2006015 au catalogue de Statistique Canada.

14 Statistique Canada, *Vancouver, Colombie-Britannique* (tableau). *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2007, version en ligne (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/profi/92-591/index.cfm?Lang=F>) consultée le 13 novembre 2009.

15 Statistique Canada. Tableau 17 : *Taux de bilinguisme français-anglais chez les anglophones et les allophones, (langue maternelle unique), Canada, provinces, territoires et Canada moins le Québec, 1996 à 2006*, version en ligne (http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/language/tables/table_17.htm) consultée le 13 novembre 2009.

16 Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, produit n° 97-555-XCB2006031 au catalogue de Statistique Canada.

17 Toutefois, si l'on tient compte des francophones de la minorité de langue officielle, comprenant la moitié des personnes qui ont le français et l'anglais comme premières langues officielles, la proportion des jeunes de moins de 20 ans augmente à 13 p. 100 et la proportion des aînés diminue à 17,3 p. 100, alors que les cohortes de jeunes adultes et d'adultes d'âge moyen restent dans les mêmes proportions approximatives.

18 Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, produit n° 97-555-XCB2006054 au catalogue de Statistique Canada.

19 Statistique Canada, Recensements de la population de 1996, 2001 et 2006, *Tableau 8 : Migration interprovinciale nette de la population francophone, provinces et territoires, 1991 à 1996, 1996 à 2001 et 2001 à 2006*, version en ligne (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-555/table/t8-fra.cfm>) consultée le 30 juin 2009.

20 Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, produit n° 97-555-XCB2006054 au catalogue de Statistique Canada.

21 Un profil socioéconomique détaillé des francophones des régions de Kelowna, Nelson, Grand Vancouver et Victoria et basé sur les données du Recensement de 2001 est disponible en ligne dans le site Web du Réseau de développement économique et d'employabilité, à www.rdee.ca.

2.1.5 Origines

En Colombie-Britannique, de l'ensemble des francophones ayant le français comme première langue officielle, 82,8 p. 100 sont nés au Canada¹⁸. Parmi ces derniers, 88,3 p. 100 sont nés à l'extérieur de la province.

La migration interprovinciale nette des francophones vers la Colombie-Britannique est en forte diminution. Le nombre de francophones ayant migré en Colombie-Britannique d'autres provinces canadiennes est passé de 6 210 entre 1991 et 1996 à 990 entre 1996 et 2001 et à 495 entre 2001 et 2006¹⁹. Si la tendance se maintient, la communauté francophone de la Colombie-Britannique ne pourra plus compter sur la migration interprovinciale pour le renouvellement de ses membres.

2.1.6 Conditions socioéconomiques

Les niveaux d'éducation des francophones sont légèrement supérieurs à ceux des anglophones. Comparativement aux anglophones, une proportion inférieure de francophones n'a aucun certificat ou diplôme et une proportion supérieure de francophones possède un diplôme universitaire.

En 2006, les francophones de Colombie-Britannique de 15 ans et plus ayant le français comme première langue officielle ont des revenus totaux (moyens et médians) et des revenus d'emplois (moyens et médians) légèrement supérieurs à ceux de la population de la Colombie-Britannique ayant l'anglais comme première langue officielle²⁰. Cela est attribuable, en partie, à la plus grande proportion d'entre eux sur le marché du travail et à une proportion plus grande de diplômés²¹.

2.2 Capacité organisationnelle

La population francophone de la Colombie-Britannique s'est dotée de nombreuses associations et institutions communautaires (sans but lucratif), répertoriées dans l'*Annuaire, la Colombie-Britannique à votre service en français*²².

Les organismes dont le mandat est provincial et sectoriel sont principalement établis à Vancouver, où se trouvent aussi plusieurs organismes ayant un mandat local et régional dans le Grand Vancouver. Par ailleurs, les communautés francophones dispersées en région sont plus enclines à soutenir un organisme communautaire local offrant des services et programmes d'activités limités, des écoles, ainsi que quelques bureaux de services d'organismes ou institutions à vocation provinciale. Les organisations et les entités figurant dans la liste ci-dessous sont tirées de l'*Annuaire, la Colombie-Britannique à votre service en français* ainsi que de sources complémentaires en ce qui concerne les écoles.

Associations provinciales et sectorielles

- Association des juristes d'expression française de la Colombie-Britannique
- Association Provinciale des Professeurs d'Immersion et du Programme Francophone
- Amicale des anciens combattants français de Colombie-Britannique
- Canadian Parents for French (C.-B. et Yukon)
- Collège Éducacentre
- Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique
- Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique
- Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
- Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique
- Fédération des francophones de la Colombie-Britannique²³
- Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique

²² Les associations, c'est-à-dire les organismes francophones sans but lucratif tant provinciaux que locaux de la Colombie-Britannique, ainsi que les institutions parapubliques et les entreprises privées offrant des services en français, sont répertoriées dans l'*Annuaire, la Colombie-Britannique à votre service en français*, édition 2009-2010, accessible dans le site Web de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, à www.lacolombiebritannique.ca.

²³ La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique regroupe 28 membres actifs et une douzaine de membres de soutien (2009), dont une majorité d'organismes énumérés dans les rubriques Associations provinciales et sectorielles ainsi que Associations régionales.

- Fondation André-Piolat
- Fondation canadienne-française d'aide culturelle de la Colombie-Britannique
- Fondation des francophones de la Colombie-Britannique
- Réseau-Femmes Colombie-Britannique
- RésoSanté Colombie-Britannique
- Scouts francophones de la Colombie-Britannique
- Société de développement économique de la Colombie-Britannique
- Société Inform'Elles
- Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique
- Visions Ouest Productions

Associations régionales

- Association des francophones de Nanaimo
- Association francophone des Kootenays Ouest
- Association des francophones et francophiles du Nord-Ouest
- Association francophone de Campbell River
- Association des francophones de Kamloops
- Association francophone de la vallée de Comox
- Association francophone de Surrey
- Centre culturel français de l'Okanagan
- Centre culturel francophone de Vancouver
- Le Cercle des Canadiens-français de Prince George
- Club Bon Accueil (Powell River)
- Société francophone de Maillardville
- Société francophone de Victoria

Associations communautaires, écoles françaises et agences de services par région

Région métropolitaine de Vancouver

- Agence francophone pour l'accueil des immigrants
- Alliance Française de Vancouver
- Association francophone de Richmond

- Bureau des affaires francophones et francophiles, Simon Fraser University
- Centre d'intégration pour les immigrants africains
- Centre Bel Âge
- Chambre de commerce Franco-Colombienne de Vancouver
- Collège Éducacentre, campus de Vancouver
- École André-Piolat (Vancouver Nord)
- École Anne-Hébert (Vancouver)
- École des Deux-Rives (Mission)
- École des Pionniers de Maillardville
- École des Navigateurs (Richmond)
- École des Voyageurs (Langley)
- École du Bois-Joli (Delta)
- École Française Internationale de Vancouver
- École Gabrielle-Roy (Surrey)
- École Jules-Verne (Vancouver)
- École La Vérendrye (Chilliwack)
- École Rose-des-Vents (Vancouver)
- L'Express du Pacifique
- Festival du Bois (Maillardville)
- Foyer Maillard (Maillardville)
- Garderie l'île aux enfants (Vancouver)
- Maison de la francophonie de Vancouver
- La Boussole
- La Coccinelle (prématernelle et garderie) (Surrey)
- Les Échos du Pacifique (chorale)
- Les Moussaillons et Les Matelots (prématernelle et garderie) (Richmond)
- Paroisse Saint-Raphaël
- Paroisse Saint-Sacrement
- Prématernelle Trottin-Trottinette (Vancouver Nord)
- Prématernelle Pomme d'Api (Vancouver)
- La Source (journal bilingue)
- Théâtre La Seizième

Région de Victoria

- Association historique francophone de Victoria
- Centre de ressources des familles militaires (BFC Esquimalt)
- Centre d'accueil et de services à l'emploi (Société francophone de Victoria)
- Collège Éducacentre, campus de Victoria
- École Victor-Brodeur (Victoria)
- Garderie et Prématernelle Saute-Mouton
- Paroisse Saint-Jean-Baptiste
- Société radio communautaire Victoria
- Troupe de danse traditionnelle « Les Cornouillers »

Autres communautés de l'île de Vancouver

- Centre de ressources des familles militaires (BFC Comox)
- Collège Éducacentre, campus de Nanaimo
- École Au cœur de l'île (vallée de Comox)
- École Des Grands Cèdres (Port Alberni)
- École Mer et montagne (Campbell River)
- École Océane (Nanaimo)

Région Sunshine Coast et Howe Sound

- École Côte du Soleil (Powell River)
- École de la Vallée de Pemberton
- École du Pacifique (Sechelt)
- École La Passerelle (Whistler)
- École Les Aiglons (Squamish)

Région Sud-est

- École Collines d'or (Kamloops)
- École de l'Anse-au-Sable (Kelowna)
- École des Sentiers-Alpins (Nelson)
- École des Septs-Sommets (Rossland)
- École Entre Lacs (Penticton)
- Centre francophone de services à l'emploi de l'Okanagan

3. Pratiques exemplaires

Cette section traite des pratiques considérées comme étant exemplaires au sein de la communauté francophone de la Colombie-Britannique. Ces pratiques ont été établies lors d'échanges entre les participants au groupe de travail et, par la suite, entre eux et l'équipe de recherche. Elles touchent au modèle de développement communautaire, à l'accueil des nouveaux arrivants et des francophiles, aux partenariats entre les organismes et les institutions francophones et avec les autorités, les organismes et les institutions de l'ensemble de la Colombie-Britannique ainsi qu'à la culture et aux rassemblements francophones.

3.1 Modèle de développement

Le Plan de développement global 2009-2014 de la communauté francophone de la Colombie-Britannique, qui constitue son quatrième plan quinquennal, est fondé sur des consultations des membres et a été approuvé par eux dans le cadre d'une assemblée générale. La communauté francophone de la Colombie-Britannique a adopté une structure de gouvernance décentralisée et composée d'organismes autonomes. Il s'agit d'un modèle de développement basé sur des associations locales fortes et très enracinées.

3.2 Immigration et migration

En Colombie-Britannique, la communauté francophone a acquis une expérience importante quant au traitement de la diversité culturelle. Le point de ralliement, de similarité, se concentre autour de la langue française.

L'Agence francophone pour l'accueil des immigrants (AFAI) constitue un modèle de centre d'accueil et d'orientation des nouveaux arrivants dans la province. Elle a été créée par un consortium d'institutions et d'organismes francophones, à savoir la Boussole, la Société Inform'Elles, le Collège Éducentre, le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, le Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique et la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. Ledit consortium est financé par le gouvernement provincial sous l'Entente de collaboration Canada-Colombie-Britannique en matière de

langues officielles. Parmi les services offerts par l'AFAI, on trouve l'accueil des nouveaux arrivants, la présentation et l'intégration à la communauté francophone de la province et l'orientation vers des services en français appropriés²⁴.

Un exemple réussi de partenariat communautaire dans le secteur de l'immigration a été l'organisation de la cérémonie de citoyenneté bilingue, tenue en 2009 à l'école Gabrielle-Roy de Surrey. Cette cérémonie a été rendue possible grâce à un partenariat entre le Conseil scolaire francophone, l'Association francophone de Surrey, Citoyenneté et Immigration Canada et l'AFAI. Il est prévu qu'une cérémonie de citoyenneté bilingue à l'intention des francophones soit organisée chaque année par l'AFAI et d'autres partenaires.

3.3 Collaboration francophone-francophile

Parrainé par Canadian Parents for French (CPF) et appuyé financièrement par le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil scolaire francophone, le projet *Bilingualism Rocks* est un exemple concret de collaboration francophone-francophile. Dans le cadre de ce projet, une tournée de trois formations musicales a été entreprise en 2008-2009 dans plus de 25 communautés en Colombie-Britannique et au Yukon. *Bilingualism Rocks* ciblait les élèves de la première à la septième année et avait pour but de créer des liens entre les jeunes francophones et francophiles et d'accroître leur niveau d'appréciation envers la culture et la langue française²⁵.

En vue de mettre en œuvre ce projet, CPF a négocié avec trois organismes communautaires francophones en région pour s'assurer que le projet ne nuisait pas aux programmes culturels en milieu scolaire. Cette façon de faire a permis à l'organisme d'envisager, pour l'avenir, une collaboration plus structurée avec ces programmes pour renforcer l'infrastructure culturelle francophone de la province.

3.4 Partenariats

Les pratiques mises de l'avant par les associations francophones, dans le cadre de collaborations entre elles et de partenariats avec les autorités provinciales et locales, dont les municipalités, les organismes et les institutions de la Colombie-Britannique dans son ensemble, sont considérées comme des processus qui ont des retombées positives pour la communauté francophone. En voici quelques exemples :

²⁴ Pour plus d'information, consulter le site Web de l'Agence francophone pour l'accueil des immigrants (www.vivreencolombiebritannique.ca).

²⁵ Canadian Parents for French, *Bilingualism Rocks*, Colombie-Britannique, 2008, version en ligne (www.cpf.bc.ca/site/modules/news/article.php?storyid=216) consultée le 20 juillet 2009.

3.4.1 RésoSanté Colombie-Britannique

Le RésoSanté²⁶ Colombie-Britannique se base sur une mobilisation de partenaires, qui s'appuie à son tour sur la volonté communautaire et sur un réseau provincial inspiré du pentagone de partenariat de l'Organisation mondiale de la santé (comprenant cinq composantes : des professionnels de la santé, des gestionnaires d'organismes de santé, des organismes communautaires, des établissements de formation en santé et les gouvernements provincial et fédéral). RésoSanté promeut et appuie le développement, l'accès et la pérennité des services de santé disponibles en français en Colombie-Britannique²⁷.

L'initiative de promotion de la santé sur l'île de Vancouver représente un bon exemple de cette approche. Dans le cadre de cette initiative, RésoSanté a bénéficié d'un appui financier reçu au niveau national (Société Santé en français, Santé Canada, Agence de la santé publique du Canada) et de la présence d'infrastructures communautaires francophones pour mettre en œuvre des consultations et des concertations basées sur le dialogue et la collaboration et axées sur l'action. Ces consultations et concertations ont permis aux différents participants de partager des connaissances sur les plans de la recherche et des besoins régionaux.

Comme cette approche doit tenir compte des politiques, des priorités et des capacités actuelles, elle a permis d'harmoniser la diffusion et le développement des services de santé en français dans le cadre d'un système existant. Cela a également permis la promotion de l'accès intégré, du soutien et de la pérennité de services de santé qui répondent mieux aux besoins de la population francophone de l'île de Vancouver.

3.4.2 Simon Fraser University

Le Bureau des affaires francophones et francophiles (BAFF) a pour « mission de développer, de coordonner et de promouvoir des programmes et des cours en langue française au sein des facultés de l'Université Simon Fraser afin de répondre aux besoins éducatifs postsecondaires des communautés francophone et francophile de la

Colombie-Britannique »²⁸. Le BAFF fait également la promotion du français par diverses activités culturelles et il accorde une importance primordiale à la collaboration avec la communauté, tant francophone que francophile. Il considère que, sans cette collaboration, la qualité des programmes offerts en français ne serait pas la même. Par exemple :

- Dans le cadre du Programme en administration publique et services communautaires, les projets et travaux de recherche entrepris par les étudiants de la Faculté des lettres et sciences sociales, sous la direction de leurs professeurs, sont réalisés en collaboration avec les organismes francophones locaux. Les résultats de leurs recherches sont par la suite présentés non seulement aux autres étudiants mais aussi aux représentants des organismes et aux membres de la communauté francophone.
- À la Faculté d'éducation, tous les futurs enseignants sont appelés, dans le cadre de leur formation, à faire du bénévolat dans des organismes et associations francophones. Cela a pour but, d'une part, de sensibiliser les étudiants au principe du service communautaire et, d'autre part, de les familiariser avec la richesse des ressources qu'offre la communauté francophone locale.

3.4.3 Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Depuis sa création en 1995, le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) a connu de nombreux succès.

Depuis 2001, le CSF a connu le taux de croissance le plus important de la province, avec une augmentation de plus de 50 p.100 du nombre d'inscriptions dans ses écoles. Il prévoyait accueillir plus de 4 300 élèves dans ses 38 écoles en septembre 2009.

En 2005, le CSF a adopté une approche décentralisée visant à responsabiliser et à faire participer la communauté-école de façon plus active dans les prises de décisions influençant directement les mesures prises

26 Le RésoSanté Colombie-Britannique est l'un des 17 membres de la Société Santé en français, un organisme national voué à la promotion des services de santé en français dans les communautés francophones en situation minoritaire.

27 Information tirée du site Web de RésoSanté Colombie-Britannique, version en ligne (www.resosante.ca) consultée le 17 juillet 2009.

28 Simon Fraser University, « Le mandat du BAFF », Bureau des affaires francophones et francophiles, version en ligne (www.sfu.ca/baff-offa) consultée le 17 juillet 2009.

pour répondre aux besoins des élèves et de leurs écoles. Par cette approche, le CSF voulait également favoriser le développement de relations durables avec ses partenaires en les impliquant davantage à la vie des communautés, des écoles et du CSF.

Récemment, le CSF se voyait octroyer, par le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, le financement nécessaire à la construction de nouvelles écoles dans les communautés francophones de Comox et de Campbell River. La construction devrait être complétée d'ici deux ans et ainsi créer de nouveaux espaces d'apprentissage stimulants, modernes et adaptés aux besoins des francophones du Nord de l'île de Vancouver.

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, les écoles francophones de Surrey, de Vancouver, de Port Coquitlam et de Victoria offriront le Programme du diplôme du Baccalauréat International aux élèves de 16 à 19 ans²⁹.

Il est également à noter que le Commissariat aux langues officielles a souligné, dans le cadre de son rapport annuel 2008-2009, l'engagement et le leadership envers la francophonie de la présidente du Conseil scolaire francophone, Mme Marie Bourgeois.

3.4.4 Société de développement économique de la Colombie-Britannique

La Société de développement économique de la Colombie-Britannique (SDECB)³⁰ est un organisme francophone provincial qui représente les intérêts du secteur économique de la communauté francophone de la Colombie-Britannique.

Au cours de l'année 2008-2009, la SDECB a intensifié son action en faveur de la création de nouveaux partenariats rassemblant la communauté francophone, les francophiles et l'ensemble de la population de la Colombie-Britannique. Cela lui a d'ailleurs valu le prix Baldwin-Lafontaine décerné par le Cercle canadien de Vancouver.

La SDECB a de plus été reconnue publiquement devant tout le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada pour son importante contribution au développement économique de la communauté francophone de la province.

Afin de témoigner de sa contribution au développement et à l'épanouissement de la communauté francophone, la SDECB a piloté le projet « branding ». Ce projet, financé par le ministère du Patrimoine canadien, vise à élaborer une nouvelle image de la communauté et à communiquer la présence et la participation active des francophones dans la communauté de la Colombie-Britannique, notamment à l'aube des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

La SDECB est aussi très active dans le Programme de candidats des provinces de la Colombie-Britannique, sous l'égide du ministère du Développement économique de la province en partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada.

En tourisme, la SDECB héberge le projet d'envergure du Corridor touristique francophone de l'Ouest, une initiative financée par le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, associant les communautés francophones de l'Ouest canadien dans le but de stimuler l'industrie touristique.

De nombreuses occasions de développement économique sont également rendues possible grâce à la contribution financière solide de bailleurs de fonds, soit Ressources humaines et Développement des compétences Canada ainsi que Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.

3.4.5 Participation à des événements grand public

Un partenariat établi entre quatre associations francophones régionales de la province (Kelowna, Prince George, Terrace et Victoria) a facilité le repérage de foires régionales anglophones dans leur région respective. Ces associations ont donc participé à ces foires en tant qu'exposants et se sont regroupées avec leurs membres et partenaires sous la bannière « Bonjour ». Cette initiative leur a permis de se faire connaître auprès d'environ 20 000 visiteurs, tant anglophones que francophones et francophiles, créant ainsi des occasions pour certains d'accéder à des programmes et services en français.

²⁹ Information tirée du site Web du Conseil scolaire francophone, version en ligne (www.csf.bc.ca) consultée le 10 juillet 2009.

³⁰ Pour plus d'information sur la Société de développement économique de la Colombie-Britannique, consulter son site Web, à www.sdec.com.

3.4.6 Promotion touristique francophone

La création d'espaces francophones arborant le logo « Bonjour » dans les centres d'information touristiques a mené à des partenariats entre Tourism British Columbia, les Visitor Centres de Campbell River, de Kamloops, de Kitimat, de Penticton et de Terrace, les chambres de commerce de ces cinq municipalités, l'Association des francophones de Campbell River, l'Association des francophones de Kamloops, l'Association des francophones et francophiles du Nord-Ouest, les centres francophones de services à l'emploi de Kelowna et de Penticton ainsi que la Société de développement économique de la Colombie-Britannique. Des rencontres d'information fréquentes et des échanges de bonnes pratiques entre les autorités touristiques et municipales et les associations francophones régionales ont permis de faire connaître ou d'accroître la visibilité des communautés francophones, d'inciter les Visitor Centres à recruter du personnel bilingue et de susciter la demande de services en français par les touristes francophones.

3.5 Culture et rassemblements francophones

3.5.1 Centre culturel francophone de Vancouver

Depuis plus de 35 ans, le Centre culturel francophone de Vancouver joue un rôle essentiel dans la promotion de la culture et des artistes francophones. Chaque année, il offre à la population de la région métropolitaine de Vancouver de nombreux spectacles et expositions d'artistes francophones et francophiles. Les personnes qui s'intéressent à la langue et à la culture française peuvent également bénéficier de plusieurs programmes et services éducatifs offerts en langue française par le Centre.

Au mois de juin de chaque année, le Centre organise, en collaboration avec de nombreux partenaires, le Festival d'été francophone de Vancouver, l'un des plus importants événements culturels de l'Ouest canadien. Ce festival en plein air permet aux francophones et aux francophiles de la région d'assister à des spectacles musicaux, qui sont le reflet même de la diversité de la francophonie internationale³¹.

31 Information tirée du site Web du Centre culturel francophone de Vancouver, version en ligne (www.lecentreculturel.com) consultée le 10 juillet 2009.

32 Information tirée du site Web de la Société francophone de Maillardville, version en ligne (www.maillardville.com) consultée le 10 juillet 2009.

33 Information tirée du site Web du Festival du Bois, version en ligne (www.festivaldubois.ca) consultée le 10 juillet 2009.

3.5.2 Société francophone de Maillardville

En 2008, la Société francophone de Maillardville a reçu le Prix Boréal de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada pour souligner son travail et son dévouement à construire un milieu de vie francophone et pour reconnaître le 100^e anniversaire de la communauté de Maillardville.

En vue des célébrations entourant cet événement, la communauté francophone a déployé de nombreux efforts afin de revitaliser le village. Pour ce faire, la communauté a pu compter sur l'appui de nombreux partenaires, tels que les gouvernements municipal, provincial et fédéral, des entreprises du secteur privé et des organismes culturels. Le travail de tous ces partenaires a permis, au cours de la dernière année, l'élaboration d'un plan d'affaires ainsi que d'une étude sur l'attraction d'entreprises par Industrie Canada. De plus, la communauté a reçu des fonds pour veiller à l'embellissement du village et créer des façades à thématique francophone.

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, les efforts déployés permettraient également à la communauté d'offrir aux visiteurs du monde entier une expérience canadienne-française des plus uniques, et ce, sans compter les retombées positives que cela amènerait pour la francophonie et la province³².

3.5.3 Festival du Bois

Chaque année, depuis plus de 20 ans, la Société francophone de Maillardville organise le Festival du Bois, le plus important festival francophone de l'Ouest du pays. En 2008, par exemple, le Festival a attiré plus de 17 000 visiteurs et a été reconnu par le magazine *Business in Vancouver* comme l'un des plus grands événements culturels de Vancouver. Que ce soit par la découverte de l'histoire des francophones de Maillardville, ses spectacles de danse et de musique ou bien par la dégustation de mets traditionnels, ce festival unique permet à tous et chacun de s'amuser et d'en apprendre davantage sur la culture francophone de cette communauté de la région métropolitaine de Vancouver³³.

3.5.4 Festival du Sucre d'Érable de Nanaimo

Chaque année, l'Association des francophones de Nanaimo présente le Festival du Sucre d'Érable. Pendant trois jours, cet événement bilingue unique offre au grand public une série d'activités permettant aux visiteurs de faire l'expérience d'une myriade de festivités canadiennes-françaises, dont des expositions éducatives et visuelles, de la musique, des clowns, des mets authentiques et une véritable joie de vivre.

Depuis cinq ans, l'Association des francophones de Nanaimo a établi un partenariat avec le Port Theatre, le théâtre municipal où la majorité des événements culturels de la région se déroulent. Outre la tenue du gala d'ouverture du Festival du Sucre d'Érable, le Port Theatre défraie également les coûts d'un spectacle en français. Ce spectacle permet ainsi d'attirer un nouveau public, tout en augmentant la visibilité de l'Association des francophones de Nanaimo dans les communautés francophone et francophile. Pour sa part, l'Association finance et présente un spectacle en français dans le cadre de la programmation annuelle du Port Theatre. Depuis quelques années, ce partenariat a conduit le Port Theatre à traduire en français tous les communiqués de presse portant sur sa programmation dans le cadre du Festival du Sucre d'Érable. L'Association distribue ensuite ces communiqués aux médias, à ses membres et son réseau francophone³⁴.

4. Modèles logiques et indicateurs de vitalité

Cette section présente un aperçu des attentes et des priorités déterminées par le groupe de travail qui a construit et validé des modèles logiques des secteurs choisis : 1) la gouvernance, 2) l'immigration et la migration, 3) la participation et 4) l'appartenance (la participation et l'appartenance étant deux aspects du renouvellement communautaire). Elle présente donc :

- le modèle logique de chaque secteur élaboré par le groupe de travail;
- les indicateurs correspondants aux résultats visés;
- des sources de données envisagées pour l'évaluation des résultats.

Un modèle logique est une illustration de l'enchaînement des résultats attendus et des efforts consacrés à susciter ou à maintenir la vitalité dans un domaine ou secteur d'intervention d'une communauté.

4.1 Gouvernance communautaire

Les intervenants francophones participant à l'étude sur les indicateurs de vitalité communautaire en Colombie-Britannique venaient à peine de compléter une réflexion quant à l'évaluation du Plan de développement global 2004-2009 de la communauté francophone de la Colombie-Britannique et l'élaboration du Plan de développement global 2009-2014. Ils ont donc abordé, avec une longueur d'avance, la formulation des résultats visés en gouvernance, les champs d'activités à privilégier dans ce secteur ainsi que les produits et services à maintenir ou à élaborer pour les organismes francophones provinciaux, régionaux et locaux ainsi que leurs communautés.

4.1.1 Champs d'activités

Le modèle logique de la gouvernance communautaire formulé et validé par le groupe de travail en Colombie-Britannique est composé de trois principaux champs d'activités, qui comprennent chacun des produits et services envisagés.

4.1.1.1. Planification et gestion des programmes et des infrastructures

La planification et la gestion des programmes et des infrastructures, énoncées principalement par le Plan de développement global, dans le cadre d'un processus de consultation, d'élaboration et d'approbation, visent deux résultats simultanés : d'une part, l'arrimage du Plan avec les plans des associations, organismes, regroupements et institutions de la communauté et leurs mises en œuvre et, d'autre part, la poursuite de la sensibilisation des décideurs publics par des comités conjoints et des comités bipartites et multipartites menant éventuellement à l'arrimage aux trois niveaux de gouvernement (municipal, provincial et fédéral).

³⁴ Plus d'information sur le Festival du Sucre d'Érable de Nanaimo se trouve dans le site Web http://francophonenanaimo.org/festival/fest_fr.htm.

4.1.1.2. Renouveau des ressources humaines, matérielles et financières

Le renouvellement des ressources humaines, matérielles et financières, par les associations communautaires francophones, est considéré nécessaire afin d'accroître la capacité communautaire en matière de gouvernance et de prestation de services et d'augmenter en leur sein la représentation de la diversité de la francophonie. Cela sera possible grâce à un soutien financier adéquat et stable, à des programmes de formation et de mentorat, qui contribueront à l'attrait et à la rétention du personnel permanent et au renforcement des compétences et des capacités des organismes en matière de gouvernance et de gestion.

4.1.1.3. Communication et promotion

La communication et la promotion sont considérées par les participants comme des éléments clés de la gouvernance communautaire. Grâce à une stratégie médiatique collective, à un plan de communication (incluant une image de marque et des messages efficaces) et à la diffusion de contenu informatif sur la communauté

(comme des témoignages sur son histoire, sur ses acquis et sur ses réalisations), la communauté francophone pourra mieux joindre et informer la francophonie dans toute sa diversité ainsi que la population de la Colombie-Britannique dans son ensemble.

À moyen terme, les actions concertées en gouvernance communautaire contribueront au maintien de la pertinence et de la cohésion des mesures mises de l'avant par les organismes communautaires; à l'obtention de programmes provinciaux adaptés aux besoins des francophones; à une communauté qui contrôle ses propres ressources; à une gouvernance communautaire représentative de la population francophone en évolution; et à la reconnaissance interne et externe des forces et des contributions des francophones.

À long terme, il sera légitime de vivre en français partout en Colombie-Britannique.

Modèle logique : Secteur de la gouvernance communautaire

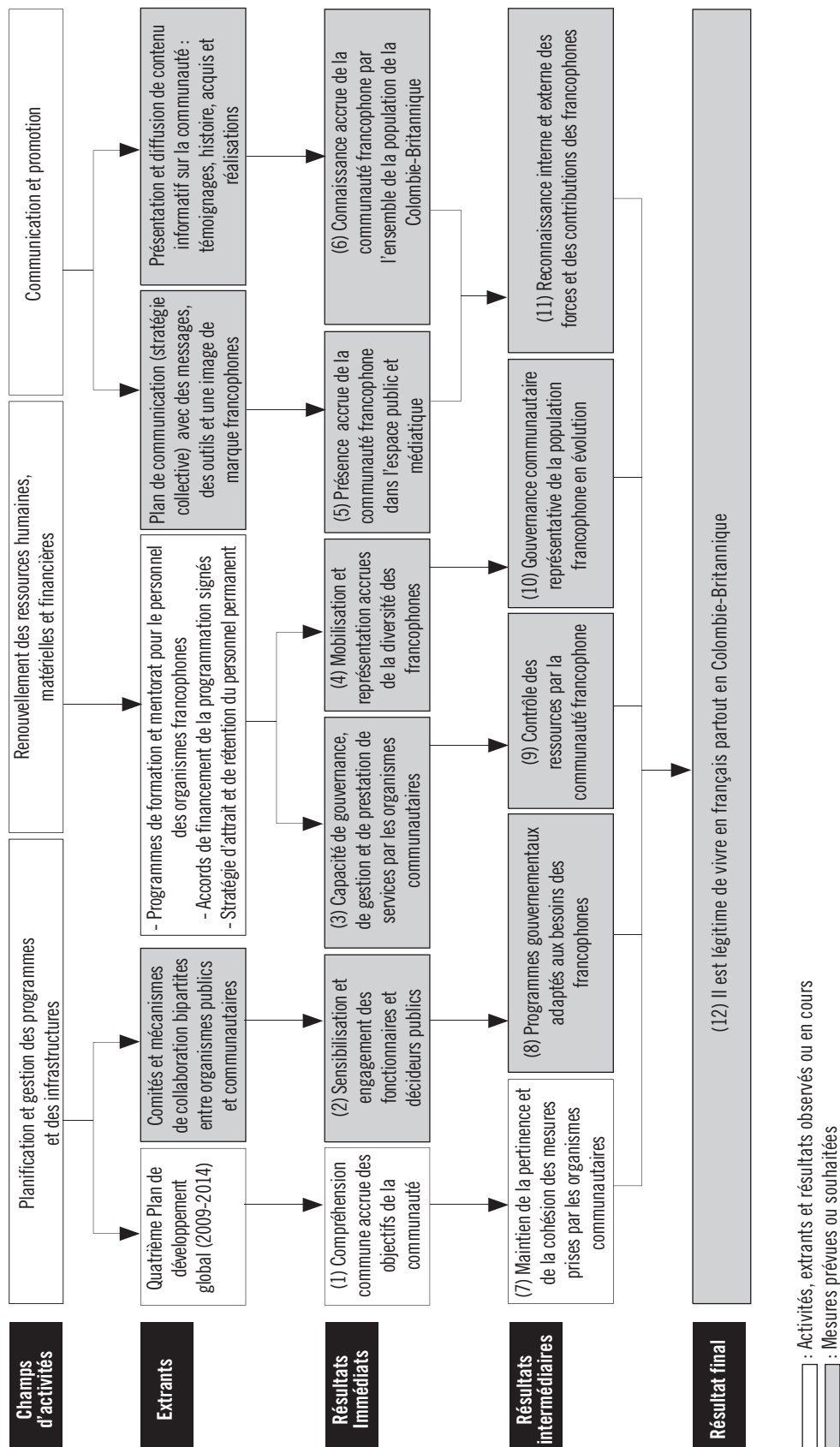


Tableau 2 : Indicateurs et sources de données – Secteur de la gouvernance communautaire

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. Compréhension commune accrue des objectifs de la communauté	a) Adoption du Plan de développement global à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique	a) Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
	b) Nombre et type de partenaires auprès desquels le Plan de développement global a été présenté	b) <i>Ibid.</i>
2. Sensibilisation et engagement des fonctionnaires et décideurs publics	a) Nombre de rencontres avec les décideurs publics	a) Rapports annuels d'activités des organismes
	b) Nombre et type de suivis et rétroactions des décideurs envers la communauté (p. ex. leur participation aux activités de la communauté)	b) <i>Ibid.</i>
	c) Nombre d'accords signés avec les institutions gouvernementales	c) Rapports d'états financiers
	d) Nombre de programmations et de projets financés par les institutions gouvernementales	d) <i>Ibid.</i>
3. Capacité de gouvernance, de gestion et de prestation de services par les organismes communautaires	a) Ressources humaines et financières suffisantes et adéquates (p. ex. le ratio d'employés permanents)	a) Rapports d'états financiers
	b) Nombre de séances et de participants aux formations offertes aux conseils d'administration et au personnel	b) Rapports annuels
	c) Nombre moyen d'années d'ancienneté du personnel	c) Dénombrement par les organismes
	d) Ratio d'employés permanents par rapport au personnel temporaire (stagiaires, contractuels)	d) <i>Ibid.</i>
	e) Nombre de postes bénévoles comblés ou vacants (p. ex. au conseil d'administration ou lors d'un événement ponctuel)	e) Rapport d'activités internes
	f) Nombre d'adhésions aux organismes	f) Rapports annuels
	g) Qualité des infrastructures (p. ex. lieux physiques pour offrir les services, gymnases, salles de rencontres communautaires, interculturelles ou intergénérationnelles)	g) Étude sur le terrain
4. Mobilisation et représentation accrues de la diversité des francophones	a) Nombre d'organismes composés de membres issus des différentes communautés ciblées	a) Rapports annuels
	b) Longévité des services offerts aux membres issus des différentes communautés culturelles dans les organismes francophones	b) Dénombrement par les organismes
	c) Convergence des perceptions des leaders de divers groupes d'intérêts et de diverses communautés ciblées	c) Sondage

5. Présence accrue de la communauté francophone dans l'espace public et médiatique	a) Nombre d'articles dans les médias anglophones et francophones sur la communauté francophone	a) Analyse médiatique (p. ex. articles de presse)
	b) Nombre d'interventions des porte-parole dans les divers médias	b) <i>Ibid.</i>
	c) Participation des représentants à des réseaux locaux, provinciaux ou nationaux de collaboration (échange d'information) et décisionnels (comités bipartites)	c) Rapports d'activités
	d) Ratio entre les occasions intéressantes considérées (ou ayant fait l'objet d'invitations) et celles saisies (participation effective)	d) Études et rapports d'activités des organismes francophones
	e) Présence du milieu associatif dans Internet (p. ex. Facebook, MySpace)	e) Inventaires
	f) Nombre de visiteurs dans les sites des organismes francophones	f) Statistiques des sites Web
6. Connaissance accrue de la communauté francophone par l'ensemble de la population de la Colombie-Britannique	a) Participation et taux de satisfaction de la population aux activités et événements de la communauté (p. ex. festivals, spectacles)	a) Sondages ou rapports d'activités
	b) Présence des organisations francophones ou des francophones dans les médias anglophones	b) Analyse des médias
	c) Nombre et type de partenariats avec les institutions et organismes de l'ensemble de la Colombie-Britannique	c) Rapports d'activités
7. Maintien de la pertinence et de la cohésion des mesures prises par les organismes communautaires	a) Niveau d'arrimage entre le Plan de développement global (2009-2014) et les plans des organismes (les idées sont reprises et mises en œuvre à l'échelle locale)	a) Revue documentaire du Plan de développement global (2009-2014) et des demandes de financement des organismes
	b) Usage des services offerts par les clientèles et satisfaction	b) Sondages ou évaluations de programmes
	c) Nombre d'organismes communautaires qui font la cueillette systématique des données	c) Sondages, études, évaluations de programmes
	d) Niveau de participation aux mécanismes de concertation communautaire (p. ex. postes vacants)	d) Rapports d'activités et rapports annuels
	e) Ratio entre les ressources financières servant aux opérations par rapport aux fonds dédiés aux programmes et services des organismes en matière de développement communautaire	e) États financiers des organismes
8. Programmes gouvernementaux adaptés aux besoins des francophones	a) Nombre de programmes gouvernementaux dotés d'un volet francophone	a) Rapports des ministères fédéraux et du Bureau des affaires francophones et francophiles de la Simon Fraser University
	b) Ratio entre le financement demandé et le financement reçu	b) Documents internes des organismes communautaires francophones
	c) Nombre de consultations officielles faites par les instances gouvernementales auprès de la communauté	c) Rapports des organismes gouvernementaux et communautaires

9. Contrôle des ressources par la communauté francophone	a) Nombre d'espaces communautaires fonctionnels (p. ex. centres, théâtres, garderies)	a) Dénombrement
	b) Revenus autogénérés	b) Rapports d'activités; états financiers
	c) Nombre ou ratio des organismes qui ont des outils de gestion en place (p. ex. cycle administratif, politiques de ressources humaines, manuel du personnel, conventions, politiques standardisées)	c) Rapports d'activités; étude des organismes communautaires francophones
10. Gouvernance communautaire représentative de la population francophone en évolution	a) Nombre de postes vacants aux conseils d'administration ou comités	a) Rapport annuels
	b) Taux de représentativité de la population francophone aux conseils d'administration	b) <i>Ibid.</i>
	c) Nombre, pertinence et participation aux occasions de formation du personnel	c) Rapports annuels des organismes
11. Reconnaissance interne et externe des forces et des contributions des francophones	a) Nombre de galas, mentions et prix offerts aux membres de la communauté francophone par leurs organismes	a) Rapports d'activités et communiqués médiatiques
	b) Nombre de galas, mentions et prix reçus par les francophones ou leurs organismes par d'autres organisations	b) Communiqués médiatiques et correspondances
	c) Nombre de références à des événements, des sites et des présentations (réelles et virtuelles) liés au patrimoine historique de la présence francophone en Colombie-Britannique	c) Archives (documentation sur divers supports médiatiques), publications, articles, expositions, témoignages, œuvres dans divers domaines
	d) Nombre de références à des événements, des sites et des présentations (réelles et virtuelles) liés aux créations et initiatives modernes et contemporaines des francophones de la Colombie-Britannique	d) Documentations sur divers supports médiatiques, publications, articles, expositions, témoignages, œuvres dans divers domaines
12. Il est légitime de vivre en français partout en Colombie-Britannique	a) Ratio entre les demandes financières et l'appui reçu de la part des bailleurs de fonds publics	a) Documentation interne des organismes; documentation des ministères et organismes gouvernementaux
	b) Niveau de réponse à la demande de certains services (p. ex. listes d'attente; services non offerts même si prévus ou planifiés dans les programmations)	b) Comparaison des plans d'action avec les services fournis (tant par les organismes communautaires que gouvernementaux)
	c) Perception de la vitalité de la communauté francophone	c) Sondage

4.2 Immigration et migration

Le secteur de l'immigration et de la migration a été identifié comme une priorité où la communauté juge qu'il faut mobiliser les efforts requis afin d'élargir l'étendue et la portée des services, d'assurer leur articulation entre les intervenants communautaires et publics, de promouvoir activement les services auprès des nouveaux arrivants³⁵ ainsi que de sensibiliser la communauté par des programmes de reconnaissance et de valorisation de la francophonie et de la diversité culturelle.

4.2.1 Champs d'activités

Le modèle logique de l'immigration et de la migration compte cinq champs d'activités où le groupe de travail juge qu'une concertation des mesures est nécessaire afin d'atteindre les résultats visés.

4.2.1.1. Développement des services

Le développement des services aux nouveaux arrivants est déjà amorcé. Certains services ont notamment fait l'objet d'un accord multipartite entre des organismes communautaires francophones et gouvernementaux (voir les pratiques exemplaires). Pour la communauté francophone, il importe d'élargir l'éventail des services aux nouveaux arrivants en termes d'accueil, d'orientation et d'accompagnement, afin d'assurer la prestation de ces services dans toutes les régions où ils se trouvent et ainsi augmenter la capacité d'accueil et d'accompagnement des organismes francophones. L'atteinte de ces résultats pourrait être favorisée par la mise en place d'un guichet unique de services et par la mise en place de nouveaux mécanismes de coordination des services communautaires, fédéraux et provinciaux.

4.2.1.2. Concertation entre les organismes de services

La concertation entre les organismes de services par la coordination des services communautaires et publics offerts aux nouveaux arrivants est indispensable. Il s'agit d'une articulation primordiale afin de maximiser les ressources et l'efficacité des services.

4.2.1.3. Formation

La formation à l'intention des nouveaux arrivants comprend toute une gamme d'éléments (formation linguistique, formation à l'emploi, reconnaissance des acquis et des équivalences, formation permettant l'entrée au collège et à l'université, etc.) qui nécessite une meilleure articulation, facilitant le passage entre les différents services, les programmes de formation et d'emploi ainsi que le marché du travail. Selon le groupe de travail, un mécanisme de coordination des différentes formations offertes favorisera une meilleure rétention de ces personnes.

4.2.1.4. Promotion

La promotion de tous les services aux nouveaux arrivants requiert des outils de promotion appropriés et l'usage de médias anglophones et francophones, ce qui permettra à la communauté de transmettre des informations pertinentes et utiles aux groupes cibles des immigrants et migrants francophones.

35 Le groupe de travail réuni autour de ce thème a choisi d'utiliser les termes « nouveaux arrivants » plutôt qu'immigrants et migrants.

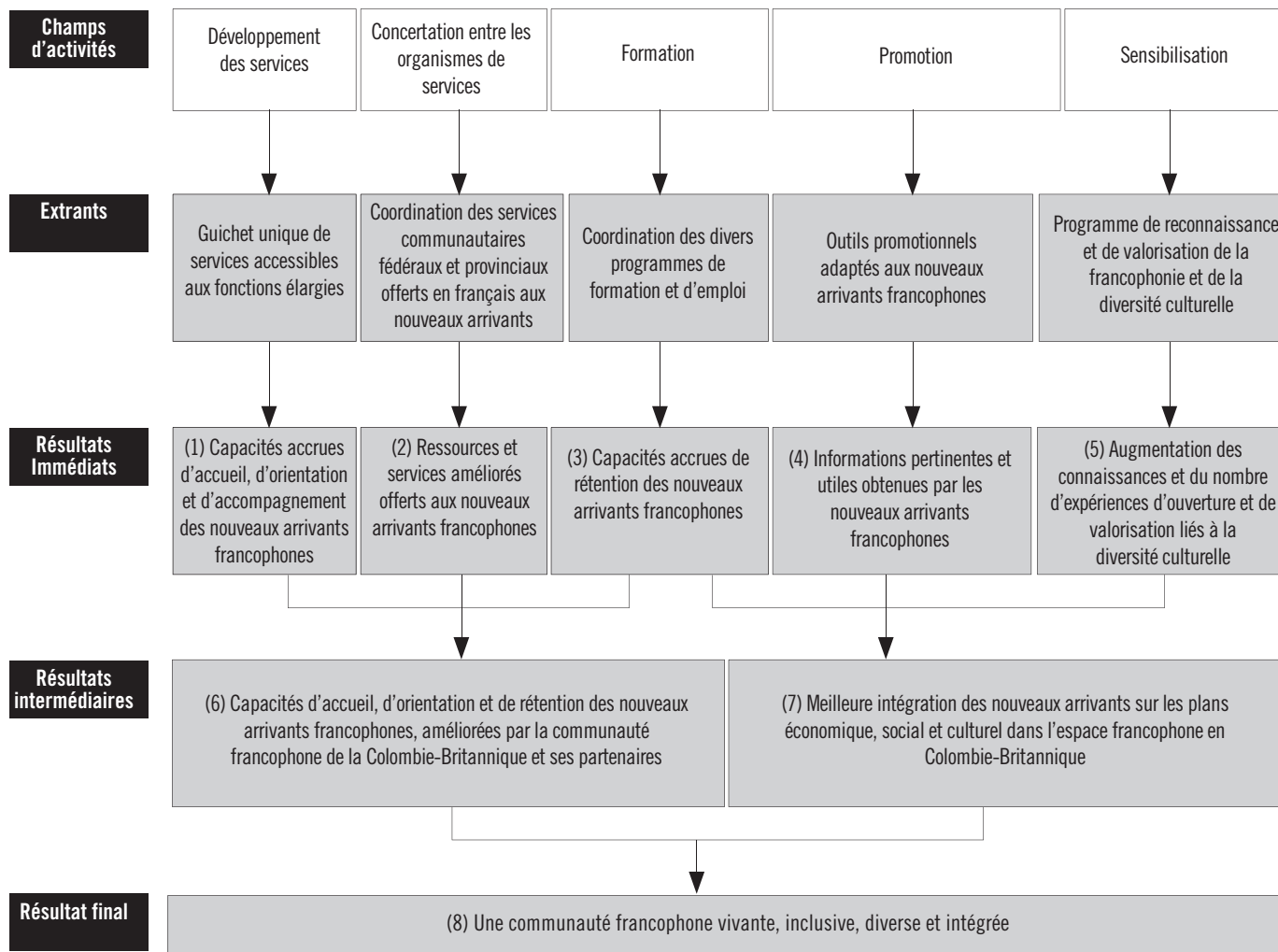
4.2.1.5. Sensibilisation

La sensibilisation de la communauté d'accueil s'avère nécessaire. Quels que soient les services offerts aux nouveaux arrivants, il importe que la communauté francophone elle-même soit sensibilisée, qu'elle reconnaisse la diversité culturelle dans la francophonie grâce à des expériences mutuellement valorisantes. Cela pourrait être favorisé par la mise en place d'un programme de reconnaissance et de valorisation de la diversité culturelle au sein de la francophonie de la Colombie-Britannique, ce qui permettrait notamment d'augmenter le niveau de connaissance et le nombre d'expériences d'ouverture envers la diversité culturelle.

À moyen terme, la mise en œuvre, le maintien et le développement de ces approches concertées permettront à la communauté francophone de la Colombie-Britannique et à ses partenaires d'améliorer les capacités d'accueil, d'orientation et de rétention des nouveaux arrivants francophones. Pour leur part, les nouveaux arrivants seront davantage intégrés sur les plans économique, social et culturel dans l'espace francophone de la Colombie-Britannique

Il est envisagé que l'ensemble de ces mesures concertées bénéficieront à une communauté francophone vivante, inclusive, diverse et intégrée.

Modèle logique : Secteur de l'immigration et de la migration



□ : Activités, extrants et résultats observés ou en cours

■ : Mesures prévues ou souhaitées

Tableau 3 : Indicateurs et sources de données – Secteur de l’immigration et de la migration

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. Capacités accrues d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des nouveaux arrivants francophones	a) Nombre d'organismes communautaires et publics offrant des services en français aux nouveaux arrivants	a) Inventaires des ministères et organismes gouvernementaux ainsi que des organismes communautaires (p. ex. Affiliation of Multi-cultural Societies and Services (AMSSA) et Ministry of Advanced Education and Labour Market Development (ALMD))
	b) Nombre et taux d'utilisation des services d'orientation et d'accompagnement aux nouveaux arrivants (immigrants et migrants)	b) Statistiques internes des organismes
	c) Éventail des services d'accueil offerts aux nouveaux arrivants francophones	c) Rapports d'activités des organismes de services
2. Ressources et services améliorés offerts aux nouveaux arrivants francophones	a) Nombre de services offerts en français aux nouveaux arrivants	a) Rapports d'activités des organismes de services
	b) Taux de satisfaction des utilisateurs desdits services	b) Sondage de satisfaction des nouveaux arrivants
3. Capacités accrues de rétention des nouveaux arrivants francophones	a) Nombre et taux de placement des utilisateurs des services à l'emploi	a) Organismes offrant des services en emploi aux nouveaux arrivants
	b) Nombre de programmes et services de mise à niveau ou de transfert d'expertise selon les standards canadiens et provinciaux	b) AMSSA, ALMD
	c) Taux de représentation des nouveaux arrivants (personnel, bénévoles et membres élus des conseils d'administration) au sein des organismes francophones	c) Questionnaire annuel de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique aux organismes francophones
	d) Durée moyenne de séjour des nouveaux arrivants francophones (immigrants et migrants)	d) Données des organismes d'accompagnement des nouveaux arrivants
4. Informations pertinentes et utiles obtenues par les nouveaux arrivants francophones	a) Nombre d'annuaires distribués dans la province ou consultés en ligne	a) Données de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
	b) Nombre de visiteurs et pages consultées dans le site www.vivreencb.ca	b) Données du site www.vivreencb.ca
	c) Nombre de nouveaux arrivants participant aux événements publics en français	c) Données des organismes francophones ou des promoteurs d'événements
	d) Nombre d'interventions ou de séances de présentation de la communauté francophone à des nouveaux arrivants	d) Données des organismes communautaires et provinciaux (francophones et anglophones)

5. Augmentation des connaissances et du nombre d'expériences d'ouverture et de valorisation liés à la diversité culturelle	a) Nombre d'activités continues et ponctuelles valorisant la diversité culturelle	a) Données sur la programmation des organismes francophones
	b) Nombre de programmes en français qui intègrent une dimension interculturelle	b) Données sur la programmation des organismes francophones et francophiles
	c) Nombre d'émissions et reportages médiatiques qui valorisent la diversité culturelle	c) Données des organismes et des médias francophones
6. Capacités d'accueil, d'orientation et de rétention des nouveaux arrivants francophones, améliorées par la communauté francophone et ses partenaires	a) Présence et nombre de partenariats structurés en vue d'améliorer et de fournir des services d'accueil, d'orientation et de rétention des nouveaux arrivants francophones	a) Rapports d'activités des organismes communautaires et gouvernementaux
	b) Montants accordés aux organismes offrant des services d'accueil, d'orientation et de rétention aux nouveaux arrivants francophones	b) Rapports annuels d'activités et rapports financiers des organismes
	c) Nombre de ressources humaines consacrées aux activités d'accueil, d'orientation et de rétention des nouveaux arrivants francophones	c) Rapports annuels des organismes francophones
7. Meilleure intégration des nouveaux arrivants sur les plans économique, social et culturel dans l'espace francophone en Colombie-Britannique	a) Temps moyen requis par les nouveaux arrivants pour se trouver un emploi ou pour démarrer une entreprise	a) Organismes francophones d'accueil des nouveaux arrivants
	b) Taux de chômage au sein de la population des nouveaux arrivants francophones	b) Organismes offrant des services d'aide à l'emploi aux nouveaux arrivants
	c) Taux de participation des nouveaux arrivants aux événements culturels francophones	c) Données des organismes francophones
8. Une communauté francophone vivante, inclusive, diverse et intégrée	a) Taux de croissance de la population francophone	a) Données de Statistique Canada
	b) Taux de présence des nouveaux arrivants dans les différentes composantes de la communauté francophone (membres, élus des conseils d'administration, personnel, bénévoles)	b) Données des organismes francophones
	c) Taux de participation des nouveaux arrivants, (en particulier les jeunes issus de l'immigration et de la migration francophone) qui composent la relève francophone	c) <i>Ibid.</i>

4.3 Participation

Parmi les facteurs contribuant au renouvellement de la communauté francophone en Colombie-Britannique, la participation et l'appartenance communautaires ont été proposées dans le cadre de la présente étude. Les composantes de la participation, dont l'importance est si souvent soulignée et dont la dynamique reste malgré tout sous-entendue, ont été explicitement discutées et analysées par le groupe de travail.

4.3.1 Champs d'activités

Le modèle logique de la participation comprend quatre champs d'activités ayant en commun des aspects du renouvellement de la communauté, celui-ci résultant de la prise de mesures concertées favorisant la participation.

4.3.1.1 Renouvellement et maintien des organismes

Le renouvellement et le maintien des organismes est amorcé et poursuivi par des initiatives de concertation telles que l'évaluation et l'élaboration du Plan de développement global. Cependant, au-delà de l'accord des organismes sur la vision et la gestion du Plan et la volonté d'assurer le maintien et le développement des biens et des services communs, l'évolution et la transformation de la culture francophone exigent des capacités de gouvernance et de gestion renouvelées et accrues pour assurer la participation, gage de vitalité.

4.3.1.2 Renouvellement et maintien des infrastructures

Le renouvellement et le maintien des infrastructures pourront être optimisés par l'utilisation des infrastructures institutionnelles et communautaires existantes, moyennant des accords entre les parties. Cette approche contribuera à faciliter l'accès aux installations communautaires, à élargir les espaces d'activités offertes aux francophones et aux francophiles dans les régions et à augmenter la participation.

4.3.1.3 Renouvellement du leadership

Le renouvellement du leadership sera possible grâce à la mise en œuvre d'une stratégie permettant de joindre et de mobiliser les chefs de file potentiels de différents horizons et de différents groupes d'âge, en particulier parmi les jeunes, dont le nombre est en déclin, les nouveaux arrivants et les jeunes retraités. Leur recrutement et leur engagement individuels et collectifs pourront avoir des effets d'entraînement dans leurs milieux de vie et dans la communauté toute entière, et contribuer à un leadership représentatif de la diversité culturelle de la francophonie.

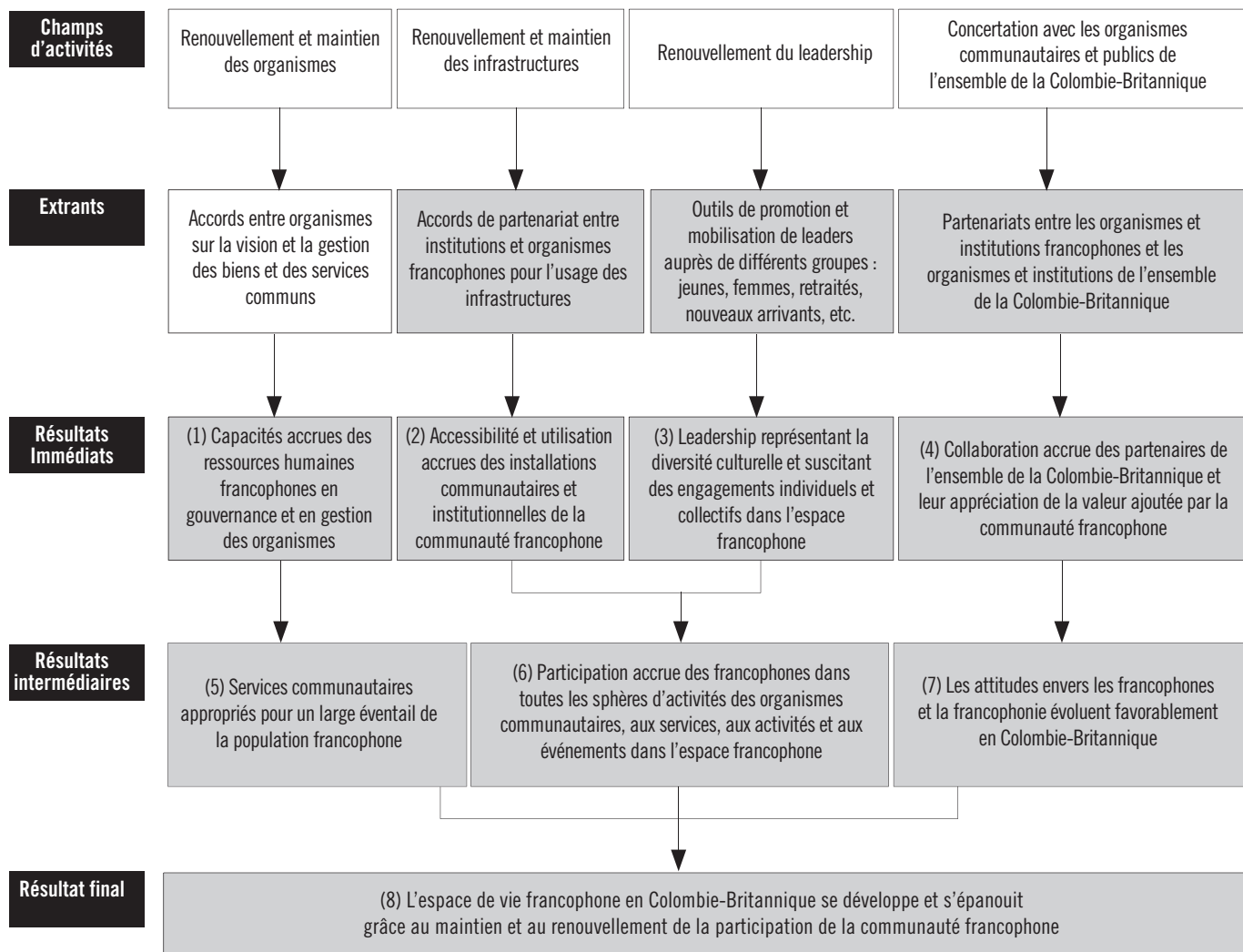
4.3.1.4 Concertation avec les organismes communautaires et publics de l'ensemble de la Colombie-Britannique

La concertation avec les organismes communautaires et publics de l'ensemble de la Colombie-Britannique aura des répercussions sur la participation en suscitant des collaborations et des partenariats concrets ainsi qu'en favorisant plus largement des perceptions favorables et une appréciation et une reconnaissance de la communauté francophone. Cet élément est aussi retenu et constitue une priorité dans le secteur de la gouvernance communautaire.

Par des efforts combinés, ces quatre champs d'activités devraient, à moyen terme, produire des services communautaires davantage appropriés pour un large éventail de la population francophone; accroître la participation des francophones dans toutes les sphères d'activités des organismes communautaires, aux activités et aux événements dans l'espace francophone; et mener à l'évolution favorable des attitudes envers les francophones et la francophonie en Colombie-Britannique.

À plus long terme, tous ces efforts résulteront en un espace de vie francophone en Colombie-Britannique qui se développe et s'épanouit grâce au renouvellement participatif de la communauté francophone

Modèle logique : Secteur de la participation communautaire



□ : Activités, extrants et résultats observés ou en cours

■ : Mesures prévues ou souhaitées

Tableau 4 : Indicateurs et sources de données – Secteur de la participation communautaire

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. Capacités accrues des ressources humaines francophones en gouvernance et en gestion des organismes	a) Degré d'atteinte des résultats stratégiques des organismes	a) Évaluation de l'efficacité organisationnelle et institutionnelle
	b) Nombre d'occasions de formation en français	b) Rapports des organismes
	c) Nombre moyen d'heures de bénévolat consenties par les francophones dans les organismes communautaires	c) Relevé des heures de bénévolat des employés et du leadership bénévole comptabilisées par les organismes
	d) Proportion du personnel (bénévoles et employés) qualifié en poste dans les organismes	d) Évaluation des compétences d'un conseil d'administration (modèle de Bénévoles Canada)
2. Accessibilité et utilisation accrues des installations communautaires et institutionnelles de la communauté francophone	a) Nombre de points de services en français	a) Listes de la Société de développement économique de la Colombie-Britannique
	b) Degré d'utilisation des services en français	b) Rapports des organismes et des institutions
3. Leadership représentant la diversité culturelle et suscitant des engagements individuels et collectifs dans l'espace francophone	a) Représentation de la diversité culturelle au sein du leadership communautaire	a) Rapports des organismes et des institutions sur les groupes ciblés et les groupes rejoints
	b) Degré d'engagement des francophones dans la promotion de leur communauté	b) Rapports sur les moyens et les médias de diffusion promotionnelle des organismes
	c) Nombre de personnes participant aux réunions et aux activités	c) Rapports des organismes sur la participation aux activités et réunions
4. Collaboration accrue des partenaires de l'ensemble de la Colombie-Britannique et leur appréciation de la valeur ajoutée par la communauté francophone	a) Nombre de partenariats avec les organismes et les institutions de l'ensemble de la Colombie-Britannique	a) Protocoles d'entente actifs et formels
	b) Qualité des ententes : degré de participation des organismes et des institutions de l'ensemble de la Colombie-Britannique à l'offre de services aux francophones	b) Rapports sur les ententes entre les organismes et les institutions de l'ensemble de la Colombie-Britannique et des groupes francophones
	c) Longévité des ententes	c) Rapports sur les ententes
	d) Nombre de francophones occupant un poste de leadership (aux niveaux municipal et provincial, et dans les secteurs de l'éducation, de l'économie, etc.)	d) Annuaire et répertoires communautaires et gouvernementaux
5. Services communautaires appropriés pour un large éventail de la population francophone	a) Nombre et taux de participation de clients ou membres issus de différents groupes ou catégories de la population	a) Rapports des organismes de services
	b) Programmation des organismes offrant une vaste gamme d'activités prioritaires aux francophones	b) Rapports annuels des organismes
	c) Nombre d'organismes servant les nouveaux arrivants (immigrants et migrants)	c) <i>Ibid.</i>

6. Participation accrue des francophones dans toutes les sphères d'activités des organismes communautaires, aux services, aux activités et aux événements dans l'espace francophone	a) Nombre d'élus et de responsables francophones à tous les niveaux des organismes communautaires et gouvernementaux	a) Rapports annuels des organismes
	b) Nombre d'entrepreneurs francophones	b) Rapports de la Société de développement économique de la Colombie-Britannique et de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
	c) Nombre de professionnels de la santé offrant des services en français	c) Annuaire et répertoires francophones
	d) Taux de participation des francophones aux événements organisés dans l'espace francophone	d) Rapports des organisateurs
7. Les attitudes envers les francophones et la francophonie évoluent favorablement en Colombie-Britannique	a) Nombre de partenariats avec les gouvernements municipaux et provincial	a) Rapports annuels des organismes
	b) Intensification de l'affichage en français initiée dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver	b) Étude systématique de l'affichage et des services réels en français avant, pendant et après les Jeux
	c) Nombre de consultations gouvernementales auprès des francophones	c) Fréquence et longévité des processus de consultation
	d) Nombre de regroupements auxquels la communauté francophone est invitée à participer (p. ex. Invitation de la Boussole par le Social Council)	d) Rapports annuels des organismes et sondages téléphoniques auprès des directeurs généraux des organismes
8. L'espace de vie francophone en Colombie-Britannique se développe et s'épanouit grâce au maintien et au renouvellement de la participation de la communauté francophone	a) Engagement et rétention : nombre d'enfants inscrits aux écoles de langue française	a) Statistiques scolaires du Conseil scolaire francophone
	b) Taux de participation des francophones aux organismes, institutions, événements et services offerts en français en Colombie-Britannique	b) Sondages ponctuels, enquêtes spéciales et rapports des organismes

4.4 Appartenance communautaire

Les composantes de l'appartenance communautaire, les activités favorisant son émergence et son maintien ainsi que son apport au renouvellement de la francophonie en Colombie-Britannique ont été explorés, discutés et analysés par le groupe de travail afin de mieux comprendre le phénomène et en tenir compte dans la prise de mesures planifiées et concertées par les réseaux francophones.

4.4.1 Champs d'activités

Le modèle logique de l'appartenance communautaire comprend cinq champs d'activités dans lesquels la communauté juge nécessaire de s'investir afin de favoriser un sentiment d'appartenance chez les francophones.

4.4.1.1. Réseau de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

Le réseau de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique est considéré comme l'acteur de premier plan apte à prendre les mesures nécessaires afin que les bénévoles et le personnel des organismes, à tous les niveaux de responsabilités, aient accès à des formations appropriées favorisant un plus grand transfert des connaissances ainsi que le renouvellement des compétences. Cette priorité du renouvellement des capacités et des compétences du personnel converge avec l'accent mis sur une priorité similaire dans chacun des autres secteurs abordés.

4.4.1.2. Réseau culturel

Le réseau culturel joue un rôle crucial d'identification et de ralliement des francophones tant dans le Vancouver métropolitain que dans les autres régions. Le groupe de travail envisage que la programmation du réseau puisse joindre davantage le grand public des francophones et des francophiles et qu'elle contribue à leur fidélisation.

4.4.1.3. Réseaux liés à l'éducation et à la jeunesse

Les réseaux liés à l'éducation et à la jeunesse sont sollicités en vue d'offrir différentes formes de rencontres, de formations, de rassemblements et de mobilisation des jeunes à tous les niveaux, du préscolaire à

l'université, dans les milieux scolaires, parascolaires et communautaires. Ces éléments sont considérés comme des activités centrales et indispensables à la création et au soutien de l'appartenance francophone chez les jeunes.

4.4.1.4. Nouveaux réseaux de services

Les nouveaux réseaux de services d'implantation récente, établis en concertation avec les agences gouvernementales, soit les services de santé, les services juridiques ainsi que les soutiens aux initiatives économiques, pourront attirer et retenir de nouvelles clientèles francophones. Cela permettra notamment de maintenir et aussi d'accroître l'accessibilité et l'utilisation des services offerts.

4.4.1.5. Communication et promotion

La communication et la promotion sont considérées une priorité du modèle de l'appartenance communautaire afin de mieux promouvoir les activités et les services en français auprès du plus grand nombre et d'accroître la reconnaissance de la communauté francophone par les différentes instances politiques. Pour ce faire, la communication et la promotion doivent être appuyées par des outils médiatiques adéquats, tant dans les médias francophones qu'anglophones. Comme décrit précédemment, la communication et la promotion sont des éléments clés de la gouvernance communautaire.

Les efforts concertés dans ces champs d'activités permettront, à moyen terme, d'accroître les capacités et les compétences des organismes francophones à servir la communauté; d'augmenter la participation des publics francophones diversifiés (y compris les jeunes, les femmes, les aînés, les retraités et les nouveaux arrivants) aux activités et services offerts par les réseaux communautaires dans l'espace francophone; et d'accroître la reconnaissance de la communauté francophone dans l'espace public et médiatique.

À plus long terme, toutes ces réalisations mèneront à la vitalité et à la pérennité de la communauté francophone de la Colombie-Britannique, assurées par le dynamisme, la qualité de vie, la participation et le fort sentiment d'appartenance des francophones.

Modèle logique : Secteur de l'appartenance communautaire

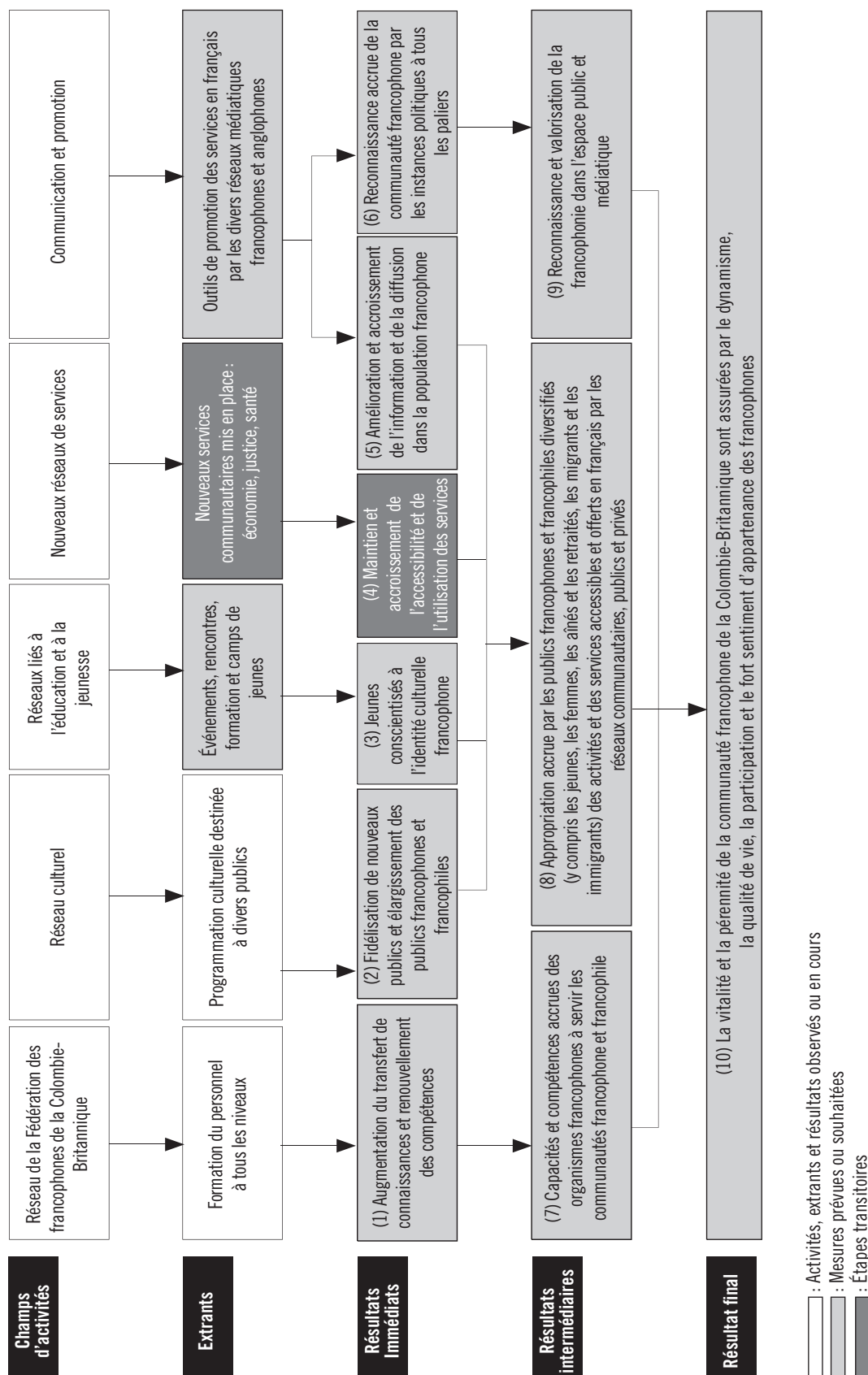


Tableau 5 : Indicateurs et sources de données – Secteur de l'appartenance communautaire

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. Augmentation du transfert de connaissances et renouvellement des compétences	a) Nombre d'organismes possédant une politique d'encadrement du personnel, y compris les bénévoles	a) Politique, manuel d'évaluation et évaluation des résultats
	b) Nombre d'organismes possédant une politique de formation et d'évaluation	b) Politique de formation des organismes
	c) Nombre, fréquence et variété des séances de formation offertes au personnel, y compris les bénévoles, et nombre de participants à ces formations	c) Plan d'action et évaluation des résultats
	d) Niveau de satisfaction du personnel	d) Sondage
	e) Degré de compétence du personnel dans la réalisation des tâches qui leur sont assignées	e) Rapports d'évaluation des gestionnaires, y compris les membres des conseils d'administration
2. Fidélisation de nouveaux publics et élargissement des publics francophones et francophiles	a) Représentativité de la participation des divers publics en fonction de la composition de la population cible	a) Sondage du public et données des organismes et institutions
	b) Niveau d'efficacité des campagnes de promotion ciblées	b) Sondage des publics ciblés et non ciblés
	c) Taux de reconnaissance de l'image de marque (« branding ») de la francophonie en Colombie-Britannique	c) Évaluation des événements
	d) Nombre de billets vendus par les organismes culturels francophones (spectacles, expositions, etc.) et nombre de membres	d) Données des organismes
3. Jeunes conscientisés à l'identité culturelle francophone	a) Participation des jeunes aux événements de la communauté	a) Données des organisateurs et promoteurs
	b) Existence et degré d'auto-identification à l'identité francophone	b) Études (p. ex. Conseil scolaire francophone, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques ou Statistique Canada)
	c) Pourcentage de jeunes qui s'auto-identifient comme francophones	c) <i>Ibid.</i>
4. Maintien et accroissement de l'accessibilité et de l'utilisation des services	a) Nombre et proportion d'augmentation (ou de maintien) des services	a) Données des organismes communautaires et gouvernementaux de services
	b) Taux de disponibilité (équité) et d'accessibilité des services	b) Répertoire des professionnels francophones par localité ou région
	c) Nombre d'utilisateurs des services (adaptation à la demande)	c) Étude de la demande, plans opérationnels et rapports (santé, justice, économie); statistiques provinciales

5. Amélioration et accroissement de l'information et de la diffusion dans la population francophone	a) Nombre d'éléments d'information pour les francophones parus dans divers véhicules d'information	a) Données des organismes et statistiques médiatiques
	b) Nombre et variété de médias utilisés	b) <i>Ibid.</i>
	c) Nombre de prises de position par la communauté et réponses des médias	c) Inventaire de la diffusion par les médias
	d) Nombre de visites sur les sites Web des organismes communautaires	d) Données des sites Web
6. Reconnaissance accrue de la communauté francophone par les instances politiques à tous les paliers	a) Nombre d'invitations et de participants à des rencontres avec le maire, les membres de l'assemblée législative, les ministres, etc.	a) Documentation interne et officielle
	b) Durée moyenne de participation à des comités mixtes auxquels participent des organismes communautaires et publics	b) Documentation des comités et correspondance
	c) Qualité des suivis aux recommandations et aux avis proposés par les comités mixtes auxquels participent des organismes communautaires et publics	c) Documents internes
7. Capacités et compétences accrues des organismes francophones à servir les communautés francophone et francophile	a) Variété de la programmation offerte aux publics existants et aux nouveaux publics	a) Études des besoins et sondages de satisfaction
	b) Taux de recrutement des bénévoles	b) Documents des conseils et des comités; rapports annuels des organismes
	c) Taux de rétention des bénévoles	c) <i>Ibid.</i>
8. Appropriation accrue par les publics francophones et francophiles diversifiés (y compris les jeunes, les femmes, les aînés et les retraités, les migrants et les immigrants) des activités et des services accessibles et offerts en français par les réseaux communautaires, publics et privés	a) Taux de participation aux activités et d'utilisation des services (maintien et croissance en termes de durée)	a) Rapports des organismes : constats sur les banques de bénévoles, les membres des conseils d'administration
	b) Degré d'engagement des francophones envers les activités et les services offerts en français	b) Sondages auprès des publics cibles et des usagers
	c) Nombre de participants servis	c) Statistiques sur la participation aux activités et sur l'utilisation des services communautaires et publics
9. Reconnaissance et valorisation de la francophonie dans l'espace public et médiatique	a) Nombre et visibilité des éléments d'affichage public en français (espace publicitaire) dans les communautés (et autres supports de promotion publique)	a) Enquêtes, données des organismes communautaires, des municipalités et des gouvernements
	b) Présence médiatique de la communauté francophone à l'extérieur de son propre réseau	b) Données internes et des réseaux médiatiques; correspondances
	c) Taux de reconnaissance de l'image de marque (« branding ») de la communauté francophone	c) Sondage
	d) Nombre de plaintes reçues par les institutions fédérales de la province et liées à l'application de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	d) Données publiées par le Commissariat aux langues officielles

10. La vitalité et la pérennité de la communauté francophone de la Colombie-Britannique sont assurées par le dynamisme, la qualité de vie, la participation et le fort sentiment d'appartenance des francophones	a) Niveau de reconnaissance par les francophones et francophiles de la légitimité de vivre en français en Colombie - Britannique	a) Recherche, enquêtes et sondages liés au fait français en Colombie-Britannique
	b) Nombre de résultats immédiats et intermédiaires du modèle logique atteints contribuant au résultat ultime	b) Rapports de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et des organismes communautaires
	c) Constats, par la communauté, de changement dans les facteurs de vitalité ou constats d'évolution de la vitalité francophone	c) Prochain Plan de développement global et planification stratégique des organismes, regroupements et institutions de la communauté

Conclusion

La présente étude du Commissariat aux langues officielles a cherché à circonscrire les conditions et modalités du renouvellement communautaire et du développement de la collectivité francophone de la Colombie-Britannique avec l'apport et la participation des intervenants communautaires à l'échelle provinciale et régionale.

L'étude s'est déroulée alors que la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique avait terminé les consultations des organismes communautaires et établissait son Plan de développement global quinquennal. Le Plan devrait, par la suite, être arrimé aux programmes et priorités des divers paliers de gouvernement. Les intervenants qui ont participé aux travaux de la Fédération et, par la suite, à la présente étude avaient donc déjà réfléchi et discuté de leurs priorités d'action concernant la communauté francophone de la Colombie-Britannique.

Par conséquent, l'étude a servi à approfondir, d'une part, les secteurs de la gouvernance et de l'immigration et, d'autre part, de préciser les résultats attendus et les activités requises quant au renouvellement communautaire considéré sous l'angle de l'appartenance et de la participation. Ces dernières dimensions, bien que généralement reconnues comme des composantes intrinsèques du maintien et du renouvellement de la vitalité communautaire, sont cependant diffusées dans la planification et la gestion de l'action communautaire plutôt que prises en charge et gérées par des organismes spécifiques ou dans les réseaux francophones. Les rencontres ont donc permis d'aborder et de traiter ces dimensions de façon exploratoire et d'envisager les liens nécessaires à établir entre les institutions et les organismes communautaires de la francophonie ainsi que les institutions et les organismes de l'ensemble de la Colombie-Britannique, et ce, afin d'optimiser le développement de la communauté.

Le cadre conceptuel de l'étude a également permis de rassembler et d'organiser les éléments d'activités existantes et de projets de façon cohérente et systématique. Les intervenants ont réfléchi en fonction de l'approche de la gestion axée sur les résultats. Cette approche s'est avérée pertinente pour donner un sens aux expériences d'appartenance et aux appels à la participation, aux bénéfices de la gouvernance communautaire et à l'intégration des nouveaux arrivants francophones, dans une approche concertée pour la création et le maintien d'un espace de vie francophone en Colombie-Britannique.

Finalement, l'étude a réussi à dégager des indicateurs de rendement de types quantitatif et qualitatif applicables aux résultats visés. La collectivité francophone dispose ainsi d'outils de base pour évaluer sa vitalité en fonction des résultats attendus concernant les aspects étudiés. La communauté pourra utiliser ces outils dans les travaux de reddition de comptes requis par ses membres et partenaires. Cette étude éclaire le fait que ce processus exigera une planification et un encadrement rigoureux à toutes les étapes. Toutefois, les organismes communautaires francophones de la Colombie-Britannique auront besoin d'appui pour renforcer leurs capacités d'évaluation, tant au plan des ressources humaines que financières et techniques.

Il importe que les gouvernements reconnaissent le travail essentiel des organismes, des institutions, des regroupements et des réseaux envers la vitalité. Ceux-ci sont les acteurs et les chefs de file qui créent, maintiennent et renouvellent les espaces de vie francophones en Colombie-Britannique. Il est crucial que ces instances allient leurs efforts de planification, de mise en œuvre et d'évaluation des résultats afin d'assurer conjointement la vitalité, la continuité et la viabilité de la communauté francophone en Colombie-Britannique.

Annexe A

Bibliographie et documents consultés

Corbeil, Jean-Pierre, Claude Grenier et Sylvie Lafrenière. *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, Statistique Canada, Ottawa, 2006, 169 p.

Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB). *Annuaire, la Colombie-Britannique à votre service en français*, FFCB, Vancouver, 2008, version en ligne (www.lacolombiebritannique.ca) consultée le 30 juin 2009.

Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB). *Historique de la communauté francophone en Colombie-Britannique et de son organisme porte-parole*, FFCB, Vancouver, 2007, version en ligne (www.lacolombiebritannique.ca/media/FFCB_Histoire_FR07_Scrn.pdf) consultée le 30 juin 2009.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). *Profil des francophones de la Colombie-Britannique*, FCFA, Ottawa, 2004, version en ligne (www.fcfa.ca/publications/) consultée le 30 juin 2009.

Johnson, Marc L. et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Commissariat aux langues officielles, Ottawa, 2006, version en ligne (www.ocol-clo.gc.ca/docs/vitality_vitalite_f.pdf) consultée le 30 juin 2009.

Réseau de développement économique et d'employabilité. *Profils socioéconomique : Ottawa, RDÉE, 2005. (Colombie-Britannique, régions de Kelowna, Nelson, Grand Vancouver et Victoria)*, version en ligne (www.rdee.ca/applications/rdee/canada.cfm) consultée le 30 juin 2009.

Statistique Canada. *Profils des communautés 2006*, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada, version en ligne (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>) consultée le 20 août 2009.

Annexe B

Liste des membres du groupe de travail

Danielle Arcand, directrice adjointe, Bureau des affaires francophones et francophiles, Simon Fraser University

Sophie Aubugeau, coordonnatrice, Agence francophone pour l'accueil des immigrants

Nathan Caldwell, directeur, Centre culturel français de l'Okanagan

Anick Charbonneau, directrice générale, Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique

Linda Cosentino, directrice générale, Club Bon Accueil, Powell River

Donald Cyr, directeur général, Société de développement économique de la Colombie-Britannique

Séverine De Backer, directrice par intérim, RésoSanté Colombie-Britannique

Diane Dessureault, directrice générale, Association des francophones et francophiles du Nord-Ouest

Michel Dubreuil, représentant du Secteur économie, Comité de concertation provinciale 2008-2009

Yseult Friolet, coordonnatrice, Concertation interministérielle, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

Louis Giguère, directeur général, RésoSanté Colombie-Britannique

Yves Hébert, directeur général, Société francophone de Victoria

France-Emmanuelle Joly, directrice générale, Réseau-Femmes Colombie-Britannique

Alain Laberge, directeur, Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Nicole Langlois, directrice générale et artistique, Association des francophones de Nanaimo

Tanniar Leba, directeur général, la Boussole

Carole Morin, directrice générale, Société Inform'Elles

Jamal Nawri, consultant, dossier immigration

Jean-François Packwood, directeur général par intérim, Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique

Pierre Rivard, directeur général, Centre culturel francophone de Vancouver

Robert Rethon, directeur général, Canadian Parents for French

Christine Sotteau, coordonnatrice, Relations gouvernementales et recherche, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

Claire Trépanier, directrice par intérim, Bureau des affaires francophones et francophiles, Simon Fraser University

Renée Trépanier, directrice générale, Le Cercle des Canadiens-français de Prince George

Yves Trudel, directeur général, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

Représentants du Commissariat aux langues officielles

Martine Boucher, analyste des politiques, Ottawa

Karsten Kaemling, agent de liaison, Vancouver

Ricky G. Richard, Chef d'équipe, analyste des politiques, Ottawa

Les membres du groupe de travail ont participé à l'étude à titre individuel et n'engagent pas la responsabilité de leur employeur ou de l'organisme auquel ils sont associés.

Paule Doucet, associée du Groupe de développement Consortia, a animé le groupe de travail. Elle a été appuyée par Agathe Gaulin, également associée de la firme.

